

# Les frères Lapedatu - artisans de la Roumanie moderne dans la génération de la Grande Union

Conférence à La Maison Roumaine, le 8 octobre 2016

Dr. Andreas Wild, Vice-président de la Fondation Lapedatu

**Résumé.** Les frères Alexandru et Ion Lapedatu sont exemplaires pour la génération dite « de la Grande Union » de Roumanie à la suite de la première guerre mondiale. Issus d'une famille ayant ses racines dans le milieu rural de Transylvanie, ils s'élèvent grâce à leurs études et s'imposent dans la vie politique et sociale, apportant des contributions significatives dans la culture (Alexandru) et l'économie (Ion) pour édifier un État moderne, qui atteint son apogée avant le début de la deuxième guerre mondiale. Ils assistent à la montée en puissance du fascisme, puis à la prise de pouvoir du communisme et finissent leurs vies dans le désespoir et la tragédie. Aujourd'hui, leur histoire trouve une résonance croissante, parce que les solutions réfléchies qu'ils proposent aux problèmes complexes de leur temps, leurs actions décidées et même la trajectoire de leurs vies sont une référence et une source d'inspiration face aux défis qui confrontent le monde contemporain.

## 1. Introduction : l'État « moderne »

La contribution la plus importante des frères Lapedatu consiste dans leur participation active à l'édification d'un État moderne en Roumanie à l'issue de la Grande Guerre.

L'État, suivant la définition de Max Weber, est l'institution qui, sur un territoire donné, dispose du monopole de la violence physique légitime. La légitimité est la conséquence du fait que les individus reconnaissent l'autorité de l'État en acceptant de lui obéir : dans les sociétés modernes, cette autorité est fondée sur la rationalité mise en œuvre par la légalité et la bureaucratie<sup>1</sup>. Sur le plan juridique, le critère principal de l'État est celui de l'exercice de la souveraineté par ses fonctions dites régaliennes : à l'intérieur, l'édiction des normes (législation, réglementation) et la sanction de ceux qui les méconnaissent (police, justice) ; à l'extérieur, la diplomatie et la force armée. Pour cela, l'État dispose de ressources propres prélevées sur la collectivité nationale par le biais de l'impôt.

L'élément définitoire de la modernité, telle qu'entendue par les philosophes<sup>2</sup>, est la conformité à un ensemble organique de principes agissant dans le temps (libre examen, individualisme, immanence...).

En Roumanie, un énorme progrès vers l'idéal d'un État moderne a été réalisé après la première guerre mondiale dans un bref intervalle d'à peu près vingt ans. Ce moment fort d'une histoire nationale est exploré ici utilisant comme fil rouge la vie et les actions des deux frères Lapedatu. Bien entendu, un exemple, si emblématique soit-il, ne saura pas couvrir tous les aspects de manière exhaustive.

## 2. Le contexte historique

### 2.1 Le Royaume de Roumanie

À la fin de la première guerre mondiale, plusieurs territoires où habitaient des Roumains se rattachent au Royaume de Roumanie, lui-même fondé dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. Les principales étapes ont été : en 1859, à l'issue de la guerre de Crimée, l'élection du même prince comme souverain dans deux principautés, la Moldavie et la Valachie, qui se trouvaient sous suzeraineté ottomane ; en 1866, l'élection du prince Carol de Hohenzollern-Sigmaringen comme souverain des Principautés Unies ; en 1877, la proclamation d'indépendance reconnue par le Traité de San Stefano

<sup>1</sup> <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/qu-est-ce-queetat>.

<sup>2</sup> Guillaud Frédéric, « La modernité : crise d'adolescence de l'humanité ? », Le Philosophoire 2/2005 (n° 25), p. 77-88 ; URL : [www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2005-2-page-77.htm](http://www.cairn.info/revue-le-philosophoire-2005-2-page-77.htm) ; DOI : 10.3917/phoir.025.0077.

et entériné par le Congrès de Berlin après la victorieuse participation dans la guerre russo-turque ; le 15 mars 1881, l'adoption de la Constitution qui confère au souverain le titre de Roi de Roumanie. Cette évolution donne une vigoureuse impulsion aux aspirations nationales des Roumains des pays voisins, en particulier de l'Autriche-Hongrie où le désir d'union avec les Roumains des autres régions a des racines profondes et de longue date.

## 2.2 Trois nations et quatre confessions

Les Roumains de Transylvanie (les « valaques ») se sentaient opprimés depuis des siècles, même si la raison n'était pas toujours leur ethnie. En grande majorité paysans, ils étaient en état de servage, tout comme les paysans hongrois ; leur confession orthodoxe était discriminée, tous comme celle des serbes. D'une manière ou d'une autre ils se retrouvaient presque toujours du côté perdant dans l'ordre social, religieux et politique féodal.

En 1366, le décret de Turda signé par Louis I<sup>er</sup> de Hongrie conditionne l'accessibilité à la « congregatio generalis » et à la Diète par l'appartenance à l'Église catholique ; admet la possession des terres exclusivement par la possession d'un certificat royal de donation ; et permet « l'extermination ou la suppression de tous les malfaiteurs, spécialement des valaques ».

Après la révolte des paysans hongrois et roumains dite « de Bobâlna » en 1438, les couches supérieures de la société fondent l'Union des Trois Nations (*Unio Trium Nationum*), comprenant la noblesse majoritairement hongroise, les habitants saxons des villes et les Sicules comme défenseurs de la frontière orientale : c'est un pacte d'aide mutuelle contre les ennemis internes (les paysans) et externes (les turques). Seulement les représentants de ces trois « nations » (le mot a évidemment une signification différente de l'acception moderne) ont le droit d'être élus dans la Diète du pays.

L'édit dit « de tolérance » de Jean II de Hongrie émis à la Diète de Turda en 1568 étend les privilèges aux protestants : toute congrégation chrétienne peut prêcher l'Évangile comme bon lui semble. Mais deux ans plus tard seulement quatre confessions sont « acceptées » (*recepta*) par l'édit de Târgu Mureș : catholique, luthérienne, calviniste et unitarienne. La confession orthodoxe des Roumains n'est que « tolérée » (*tolerata*). Le groupe ethnique roumain (*Universitas Valachorum*), largement orthodoxe et paysan, est de fait exclu de la vie politique et sociale. Son progrès économique est fortement handicapé : la quasi-totalité des terres et des biens immobiliers sont détenus par l'aristocratie hongroise et la bourgeoisie saxonne, qui prélèvent des pourcentages sur l'extraction des minerais et leur transport ; détiennent le monopole de la pêche, de la chasse et des moulins ; font payer le pâturage et le transport du bois etc. Les paysans, majoritairement valaques, doivent la dîme sur toutes leurs productions, payent d'écrasants impôts sur le sel, doivent faire la corvée au moins la moitié des six jours ouvrables par semaine, sont soumis à des réquisitions au profit des fonctionnaires impériaux en mission ou des unités militaires de passage etc.<sup>3</sup>

La Transylvanie change plusieurs fois de statut : vassale de la Hongrie jusqu'à la bataille de Mohács de 1526 ; principauté indépendante jusqu'au traité de Spire de 1570 ; vassale de l'empire ottoman jusqu'en 1699, puis des Habsbourg qui succèdent aux turcs : les trois nations et quatre confessions « reconnues » subsistent à travers tous ces changements.

## 2.3 Les avancements

En 1698-1700, une autre dynamique est entamée : une partie de l'église orthodoxe de Transylvanie accepte trois changements de dogme et s'unit avec Rome, reconnaissant le pape et établissant la confession « gréco-catholique » ; du coup, les Roumains « unis » ont une religion « *recepta* », améliorant considérablement leur position. En 1759 Marie-Thérèse reconnaît même la confession orthodoxe, décision confirmée par Joseph II, mais révoquée ensuite par Léopold II. Néanmoins, les ouvertures du XVIII<sup>e</sup> siècle, même si hésitantes, permettent à un nombre croissant de Roumains de

---

<sup>3</sup> Wikipedia, « Révolution transylvaine de 1784 »

progresser, d'accéder aux études supérieures, même d'obtenir des doctorats à l'étranger. Les penseurs de « Școala Ardeleană » (*l'École transylvaine*) formés à Rome grâce leur « union » sont l'embryon d'une intellectualité nationale roumaine. Ils affirment la latinité des Roumains. En 1791-92, ils soumettent à l'empereur le *Supplex Libellus Valachorum Transsilvaniae*, deux pétitions évidemment inspirés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Ils demandent, entre autres, la reconnaissance comme quatrième « nation ». L'empereur renvoie les pétitions à la Diète de Cluj, qui ne compte qu'un seul député d'ethnie roumaine. La Diète affirme que trois « nations » suffisent pour représenter l'entière du pays et rejette la « supplication » sur tous les points.

En 1825, l'Empire Autrichien décide de remplacer le latin, langue officielle dans l'administration, par l'allemand. La Hongrie avance son projet irrédentiste et introduit le hongrois. Les autres nationalités ont alors des aspirations similaires. La lutte identitaire des nationalités vient s'ajouter aux revendications économiques et sociales remuant l'Europe en ce siècle. Elle déterminera l'évolution de la Hongrie dans le siècle suivant.

Pendant le « Printemps de peuples » de 1848 la Diète hongroise change la Constitution et intègre la Transylvanie dans la Hongrie, sous réserve d'acceptation par la Diète transylvaine. Les Roumains organisent une grande assemblée, avec participation des saxons et des sicules, sur le « Champ de la Liberté » à Blaj. Ils demandent l'abolition du servage et l'égalité des nationalités dans la politique, juridiction, administration, fiscalité etc. Ils affirment le principe que la Diète de Transylvanie ne peut pas décider de l'« union » avec la Hongrie avant qu'elle n'inclut la nation roumaine avec droit de vote délibératif. Les Croates, les Slovaques de la Haute-Hongrie, les Serbes du Banat et les Roumains - tous se méfient de l'idée d'un État national hongrois<sup>4</sup> et se retrouvent, paradoxalement, du côté de la réaction impériale autrichienne réprimant la révolution! La Transylvanie retrouve son autonomie.

Après la révolution de 1848, les Roumains continuent de progresser culturellement, politiquement et économiquement. En 1861, ils fondent à Sibiu l'Association transylvaine pour la littérature roumaine et la culture du peuple roumain « ASTRA ». Durant le néo-absolutisme autrichien, en 1863-1864, la Diète transylvaine réunie à Sibiu inclut des députés roumains et décide d'accepter l'utilisation égalitaire du roumain, du hongrois et de l'allemand dans l'administration. Les Roumains vont fonder en 1871-72 une première banque nationale, « Albina » (*l'Abeille*) de Sibiu, suivie d'autres, offrant des crédits accessibles aux paysans roumains qui voulaient investir ou acheter des propriétés agricoles.

## 2.4 Le dualisme

Mais avant que ces acquis soient pérennisés, le Compromis austro-hongrois de 1867 établit la « Double Monarchie » et amorce une période de grand essor pour la Hongrie et de grandes difficultés pour les autres nationalités. La Hongrie réalise finalement l'union avec la Transylvanie. Elle lance un ambitieux programme pour édifier son État-nation et en 1873 se donne une grande capitale à mesure de ses ambitions : la fusion de trois villes crée Budapest. Une loi des nationalités plutôt progressiste est adoptée, mais son application ne suit pas son esprit : en vertu de l'auto-proclamée supériorité de la culture magyare et de sa justification historique remontant à la mythique « couronne de Saint Étienne » (l'année 1000 !), l'administration s'engage dans un programme de « magyarisation » des Croates, Slovaques, Ruthènes, Roumains, Serbes et même des Saxons, qui ensemble représentaient plus de la moitié de la population du pays. Pour accompagner ce programme, et en s'inspirant du succès de l'ASTRA, on crée en 1885 à Cluj l'« Association culturelle hongroise de Transylvanie » (*Erdélyi Magyar Közművelődési Egyesület, EMKE*) pour soutenir, entre autres, la généralisation de l'enseignement en langue hongroise à tous les niveaux.

Les Roumains sortent de leur passivité politique, et forment un parti, qui est immédiatement déclaré illégal, puisque organisé sur une base nationale non-hongroise, mais qui subsiste et en 1882 fusionne avec la formation similaire du Banat, donnant ainsi naissance au Parti National Roumain (PNR). En mai

---

<sup>4</sup> Louis Eisenmann, « Étude sur le dualisme », Société nouvelle de librairie et d'édition, Paris, 1904.

1892, à la veille des cérémonies du 25<sup>ième</sup> anniversaire du dualisme, 237 délégués du PNR arrivent à Vienne pour présenter un « Mémoire » à François-Josef I<sup>er</sup>, empereur de l'Autriche et roi apostolique de Hongrie. N'obtenant pas d'audience, ils le déposent dans le bureau du cabinet ; celui-ci l'expédie sans l'avoir ouvert à Budapest ; le Conseil des ministres hongrois le retourne, toujours sans l'ouvrir, au domicile du Dr. Ioan Rațiu, président du PNR. Alors, imprimé en 11 000 exemplaires en roumain plus 2 000 en langues étrangères, il est largement diffusé. Le tribunal de Cluj condamne 14 des « mémorandistes » à titre de provocation par voie de presse à la prison d'État pour des durées allant de deux mois à cinq ans et une amende collective de 7000 florins. Mais les publications et le procès ont un énorme écho international. Georges Clemenceau écrit dans *La Justice* du 12 mai 1894 : « Dans l'intérêt même de la Hongrie, il faut souhaiter la liberté pour les Roumains de Transylvanie ». Le dramaturge norvégien Bjørnsterne Bjørnson, prix Nobel en 1903, déclare dans une interview à Budapest, en parlant de la politique des nationalités : « Croyez-moi, ces injustices conduiront tôt ou tard la Hongrie au désastre »<sup>5</sup>. La situation des Roumains et des autres nationalités vivant en Hongrie est devenue un problème européen.

## 2.5 Les frères Lapedatu

Les jumeaux Lapedatu, Roumains orthodoxes de Transylvanie nés en 1876, passent leur enfance, leur adolescence, et leurs années de formation sous le dualisme austro-hongrois.

Ils sont pratiquement identiques physiquement et seront souvent pris l'un pour l'autre. Ils s'habillent de la même manière, ont des moustaches de la même forme dans les différentes étapes de leurs vies, portent de lunettes identiques. Dans ses années d'étudiant, Alexandru est arrêté dans la rue à Bucarest par Constantin Sporea, ancien collègue de son frère, qui ne veut pas croire qu'il n'est pas Ion ; Sporea le soumet à un rigoureux examen de latin, qu'Alexandru passe avec brio, ce qui prouve qu'il n'est pas Ion, parce qu'à Brașov, où Ion avait passé son baccalauréat, on n'enseignait pas le latin. À la fête d'« ASTRA », un ami et collègue d'Ion pense le voir assis près de Iorga et s'étonne de la froideur avec laquelle il est traité, pensant que c'est à cause de la proximité d'une célébrité ; mais en sortant, à son étonnement, il voit Ion dans le couloir, qui lui explique que Iorga était en effet accompagné par Alexandru. Même les services secrets les confondent. Le 1<sup>er</sup> mai 1918 Ion est convoqué à Budapest par le ministre des affaires internes Sandor Janos qui le questionne sur son opinion par rapport au journal irrédentiste de Bucarest « Ardealul ». Ion ne comprend pas les questions. Plus tard il apprend que le ministre l'avait en réalité protégé : il aurait dû être arrêté parce que le service secret hongrois l'inculpait d'avoir fait une donation de 500 couronnes au bénéfice de ce journal ; or il s'agissait évidemment d'Alexandru qui vivait à Bucarest à l'époque. Les investigations du Ministère de la Sécurité de l'État du régime communiste note le 30 mai 1953 : « LAPEDATU ION a été professeur universitaire jusqu'en 1938, quand il a été nommé ministre des cultes, puis il a été administrateur de la Banque Nationale... » - un remarquable mélange des biographies des deux frères.

Ils passent leur jeunesse dans deux pays différents : Alexandru dans le Royaume de Roumanie, Ion en Autriche-Hongrie. Mais ils ont des évolutions convergentes et sont des militants actifs pour la réalisation des aspirations nationales des Roumains de Transylvanie dont l'aboutissement deviendra possible dans les conditions historiques créées par la Grande Guerre. Ils comprennent à fond la complexité du problème posé par la coexistence de plusieurs cultures dans le même espace et reconnaissent que, de toute évidence, toute structure basée sur la domination d'un groupe sur un autre ne peut pas s'inscrire dans la durée. Ils devront, ainsi que leurs collègues de la même génération, relever ce défi.

---

<sup>5</sup> René Bustan, Les relations roumano-hongroises dans la perspective de la construction européenne, *Éditions Publibook université*, 2007, ISBN 2748335708, 978-2-7483-3570-5

### **3. Les origines, le progrès**

#### **3.1 Le père : Ioan Al. Lapedatu**

La famille Lapedatu est originaire du village Glâmboaca, proche du Sibiu, dans le sud de la Transylvanie. Les photos d'époque montrent les membres de la famille en costume traditionnel, bien intégrés dans le milieu rural (Figure 1). Alexa, le grand père des deux frères, savait lire les caractères cyrilliques et latins et était devenu maire du village. Leur père, Ioan Al. Lapedatu, suit les cours du gymnase catholique de Sibiu dans des conditions très modestes, subsistant grâce aux vivres reçus chaque semaine du village. Élève éminent, il est parmi les tous premiers jeunes roumains de Transylvanie à bénéficier, après l'obtention du baccalauréat, d'une bourse d'études à Paris octroyée par la Société « Transilvania ».

Fondée en 1867, l'année du compromis austro-hongrois, par les étudiants transylvains à l'Université de Bucarest, cette société est une réaction au choc produit par la perte d'autonomie de la Transylvanie ; mais elle est aussi l'expression de l'élan national déclenché par la promulgation de la Constitution du 1 juillet 1866 par le nouveau monarque des Principautés Roumaines, Charles I<sup>er</sup> de Hohenzollern-Sigmaringen : un acte souverain faisant abstraction de la suzeraineté ottomane et des sept puissances garantes, préfigurant ainsi l'indépendance de la Roumanie qui sera pleinement réalisée onze ans plus tard. « Transilvania » reçoit des donations des conseils municipaux, des départements et des donateurs privés du Royaume de Roumanie pour aider la formation d'une intellectualité roumaine en Transylvanie, en affirmant ainsi l'idéal d'unité nationale<sup>6</sup>.

Ioan Al. Lapedatu s'inscrit au Collège de Sainte-Barbe, ensuite au Collège de France et finalement à la Sorbonne, mais il ne peut pas finir ses études à Paris à cause de l'arrivée de l'armée prussienne qui entraîne la suspension des cours. Il part pour Bruxelles où il obtient son doctorat en philosophie et lettres « avec grande distinction » en juin 1871, puis revient en Transylvanie où il devient professeur au Grand Lycée Orthodoxe Roumain de Braşov, s'engage dans le journalisme et publie des œuvres littéraires en langue roumaine. Il perd sa première femme atteinte de la tuberculose, puis épouse une jeune fille de la famille Țârca (ou bien Circa dans l'orthographe autrichienne), une famille nombreuse du village Cernatu dans la commune Săcele, proche de Braşov, bien connue par quelques membres éminents. C'est ici que les deux jumeaux Ion et Alexandru naissent le 14 septembre 1876, dans une maison typiquement villageoise ; un jardin d'enfants y fonctionne de nos jours (Figure 2).

#### **3.2 L'enfance et l'adolescence**

Malheureusement, leur père a contracté la tuberculose et meurt en 1878, laissant une veuve de 18 ans complètement démunie avec deux jumeaux d'un an et demie. La mère reçoit une petite aide sociale de la Municipalité de Braşov, puisque son mari n'avait pas atteint les dix années d'ancienneté nécessaires pour une pension de professeur. Les familles de Glâmboaca et Săcele les aident tant bien que mal. Comme élèves, ils mènent une existence aussi difficile que celle de leur père à son époque.

Les deux frères entrent au collège à Iaşi, dans le Royaume de Roumanie, où leur mère avait fait un deuxième mariage, mais qui s'avère malheureux et se termine en divorce. La mère n'a pas les moyens pour les garder à Iaşi : les enfants passent de manière aventureuse la frontière pour retourner à Săcele auprès de leur grand-mère et s'inscrivent au lycée de Braşov, où leur père avait été professeur. Mais Alexandru ne supporte pas la séparation et retourne à Iaşi ; Ion fait une crise, va aussi à Iaşi, constate qu'il n'y avait pas de quoi vivre, et retourne à Săcele. Ce sont des temps difficiles : tous les deux redoublent à cause de la crise familiale. Heureusement, l'école est gratuite, mais ils doivent travailler comme pions ou bien donner des leçons particulières pour subsister. Tous les deux sont lycéens pendant le procès du « Memorandum » et participent aux mouvements de soutien et sympathie pour

---

<sup>6</sup> [http://www.dacoromania-alba.ro/nr51/societatea\\_transilvaniei.htm](http://www.dacoromania-alba.ro/nr51/societatea_transilvaniei.htm)

les condamnés et de protestation contre l'oppression. Malgré les difficultés matérielles, tous les deux réussissent à passer le baccalauréat.

Alexandru passe un baccalauréat médiocre, tente pendant deux ans d'étudier la médecine à Bucarest, mais est obligé de renoncer parce que l'étude de la médecine ne laisse pas assez de temps pour gagner sa vie. Mais il entre en contact avec le Comité National des Étudiants, la Société « Transilvania », la Société « Dacia Traiană » et surtout avec la « Ligue pour l'unité culturelle des Roumains » (en bref, « Ligue culturelle »). Dans ce contexte, il découvre sa vocation pour l'histoire et s'inscrit à l'Université de Bucarest. En 1903, Alexandru arrive à la fin de ses études, est engagé à la Section des manuscrits de l'Académie Roumaine, puis en 1904 il est aussi nommé auprès de la Commission des monuments historiques. De plus, il a une fonction de professeur suppléant au lycée « Saint Sava ». Pour la première fois de sa vie, les revenus couvrent ses besoins.

Ion, à son tour, se reprend après les crises d'adolescence, passe son baccalauréat comme premier de sa promotion et obtient deux bourses, une de la société « Transilvania » et l'autre de la Fondation Gojdu, ce qui lui permet d'étudier l'économie à l'Université de Budapest dans des conditions plutôt confortables. Ion est élu président de la Société « Petru Maior » des étudiants roumains de Budapest et participe à la fondation du journal « Luceafărul » par un groupe qui inclut de futures personnalités marquantes de la vie culturelle et politique de Roumanie ; après ses études il restera membre de la rédaction pendant de longues années. Ion obtient son diplôme en 1904 ; il revient à Braşov, accepte la position modeste de second secrétaire d'« ASTRA », mais ses capacités sont vite reconnues et en 1905 il est recruté comme directeur de la Banque « Ardeleana » de Orăştie.

Ils arrivent tous les deux et presque simultanément, l'un à Bucarest, l'autre en Transylvanie, dans la position qui sera leur base d'action pour le reste de leur vie : l'histoire, surtout dans le contexte académique, pour Alexandru, respectivement les finances, surtout dans le domaine bancaire, pour Ion.

## **4. Avant la Grande Union**

### **4.1 Alexandru : La commission et le bulletin des monuments historiques**

Pendant ses années d'études, Alexandru trouve une deuxième famille dans la « Ligue culturelle ». Il est photographié avec ses amis et collègues ; photo extraordinaire, parce que tous deviendront des personnalités marquantes de la vie culturelle du pays (Figure 3). Il développe une relation étroite avec le fameux historien Nicolae Iorga, son aîné de cinq ans, son professeur à l'Université et son mentor.

De par ses fonctions, mais aussi de par son inclination, Alexandru s'intéresse de plus en plus à la protection du patrimoine culturel roumain, devient un vrai spécialiste, un promoteur de la restauration des monuments historiques et défend la rigueur scientifique dans la polémique causée par la reconstruction « romantique » de plusieurs monuments sous la direction d'André Lecomte de Nouÿ. Nommé secrétaire de la Commission des monuments historiques, il démarre en janvier 1908 le Bulletin trimestriel, qui aura 126 apparitions jusqu'en décembre 1945. Aujourd'hui encore, le Bulletin est la plus complète référence pour le patrimoine architectural de Roumanie. La préservation et la valorisation du patrimoine historique et culturel roumain deviendra une pierre angulaire de son action politique ; après la Grande Union, elle va révéler sa profonde signification.

Pris par ses recherches sur les manuscrits anciens et les monuments historiques, il néglige son examen de licence, mais récupère brillamment le retard, obtenant son diplôme « magna cum laude » en 1910.

C'est à cette période que Iorga l'entraîne dans une affaire de duel. Un jour, marchant ensemble devant l'Université de Bucarest, Iorga s'excuse un moment et monte à la chancellerie. Quelques minutes plus tard, il revient très agité, avec son manteau chiffonné et plein de poussière et dit à Alexandru : « Sais-tu que je me suis battu avec Dragomirescu ? » « Comment ? » « Je parlais à un groupe de professeurs quand celui-là, qui écoutait de loin, exclame : Absurdité ! Alors je le frappe avec ma canne sur la tête, il se défend, on en vient aux mains, on tombe... les professeurs nous séparent. Qu'en penses-tu : dois-je le provoquer ? » « Je n'en sais rien, je ne m'y connais pas » dit Alexandru. « Allons chez le prince

Callimachi<sup>7</sup> pour lui demander son avis ». Ils y vont, attendent que le prince finisse son déjeuner, lui exposent le cas et il prononce la sentence: « Tu n’as rien à faire, c’est toi qui as frappé le premier, c’est à lui de voir s’il veut te provoquer ». « En effet – dit Iorga – mais je ne l’ai pas giflé, je l’ai frappé avec la canne ». A ceci le prince répond : « En effet, le gifler aurait été plus élégant, mais étant donné que tu as eu à faire avec un rhinocéros<sup>8</sup>, la canne fait l’affaire ! ».

En 1910, Alexandru devient membre correspondant de l’Académie Roumaine au cours de la même séance à laquelle Iorga est élu membre. Alexandru sera élu académicien en 1919.

#### **4.2 Ion : « ASTRA »**

Dans la même période, Ion a une évolution remarquable. Déjà comme second secrétaire d’ « ASTRA », il démontre ses capacités dans le cadre de la Commission qui organise les festivités de Sibiu, 19-28 août 1905, à l’occasion de l’ouverture du musée de l’Association. Il y a 1327 exposants apportant plus de 9000 objets pour former la base des collections. Il y a presque 6500 de visiteurs payants, plus les invités d’honneur et les élèves dont l’accès est gratuit, qui arrivent de partout, de la Bucovine, du Banat et aussi du « Royaume » comme Alexandru Lapedatu et Nicolae Iorga ; il y a le représentant du Ministère hongrois des cultes et de l’instruction publique, le maire de Sibiu, le directeur du Musée ethnographique de Budapest, l’Association ethnographique des Saxons de Transylvanie etc.

L’assemblée de l’ASTRA célébrant son cinquantième anniversaire en 1911 à Blaj donne une nouvelle occasion aux deux frères de se retrouver en cadre festif. Le représentant du gouvernement participe avec enthousiasme : c’est le préfet (*főispán*) de la région, un hongrois très sympathisé par tout le monde, parlant couramment le roumain populaire. Des personnalités culturelles des deux versants des Carpates viennent à Blaj en grand nombre : les acteurs Aristița Romanescu, Agatha Bârsescu et Petre Liciu du Théâtre National de Bucarest ; les écrivains Ion Luca Caragiale et George Coșbuc ; même le pionnier de l’aviation, Aurel Vlaicu, qui fait des démonstrations de vol au-dessus du Champ de la Liberté. Il y a là un défilé ethnographique. On ouvre une grande exposition sur l’histoire et la culture roumaine en Transylvanie montrant d’anciens documents, manuscrits et œuvres d’art populaire. Un moment de profonde émotion est l’apparition de l’archevêque et métropolitain de l’Église orthodoxe de Transylvanie et Hongrie avec le métropolitain et les quatre évêques de l’église gréco-catholique roumaine, transgressant les différences confessionnelles dans une démonstration d’unité jamais encore vue en public. Les festivités attirent plus de quarante mille participants qui écoutent des discours enflammés et entonnent des hymnes comme « Deșteaptă-te române » (*Roumain, réveille-toi*). Ion est rapporteur pour les finances et le budget dans le Comité d’organisation présidé par Iuliu Maniu. Alexandru, devenu secrétaire de la Commission des monuments historiques, participe comme membre de la délégation du Royaume. Ion note dans ses mémoires que le journaliste Pasmandry Denés, ancien député hongrois et correspondant des journaux de Paris, Londres et Budapest, cherche Iuliu Maniu à la fin des festivités pour lui déclarer : « Je n’ai jamais cru dans une Grande Roumanie, mais maintenant je suis sûr que ça va arriver ».

#### **4.3 Ion : « Solidaritatea »**

Ion est avant tout un financier connu et reconnu pour ses publications de théorie économique et pratique bancaire. Nommé directeur de la banque « Ardeleana » à Orăștie lorsqu’il n’avait que trente ans, il s’illustre par la gestion prudente et effective d’un institut de crédit facilitant le progrès économique des villages roumains de la région. Mais dans cette position il fait beaucoup plus : il s’engage dans la restructuration et la consolidation du système des banques roumaines dans son entièreté.

---

<sup>7</sup> Prince Alex. Callimachi, protecteur de Iorga, financeur de ses publications et arbitre de l’élégance à Bucarest,

<sup>8</sup> Ce dialogue rendu par Alexandru dans ses mémoires suggère que dans l’argot bucarestois de l’époque on appelait « rhinocéros » un être non-civilisé ; ce qui suggère une possible source pour l’idée centrale et le titre de la pièce « Rhinocéros » d’Eugène Ionesco.

Une première étape essentielle a été l'institutionnalisation de la « Délégation » qui activait entre les « Conférences des directeurs des banques roumaines » lancées en 1898 par Partenie Cosma, directeur de la banque « Albina ». Nommé secrétaire de la Délégation en 1906, Ion propose de la transformer en une organisation à personnalité juridique. Il s'implique à fond dans ce projet, écrivant les Statuts, gagnant le support des banquiers roumains et des facteurs de décision dans l'administration hongroise. Dans les premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, l'administration hongroise n'a approuvé qu'une seule société fondée par les Roumains<sup>9</sup>, mais Ion trouve l'astuce d'enregistrer en juin 1907 l'association « Solidaritatea » comme institution financière dans l'acceptation d'une ancienne loi toujours en vigueur<sup>10</sup>. Avec Ion comme secrétaire, cette organisation acquiert rapidement un remarquable prestige : ses réunions dépassent le cadre national roumain et attirent une large participation, y compris celle de la Banque Austro-Hongroise, l'institution bancaire centrale du régime dualiste. Sa réputation est basée sur le rôle normatif qu'elle sait assumer, malgré le fait que son seul moyen coercitif était de refuser la qualité de membre à ceux qui n'acceptaient pas le contrôle externe obligatoire des bilans par des experts attirés par « Solidaritatea ». Les dix premiers contrôleurs sont nommés dès 1907, assurant la solidité des banques auditées, la cohérence des règles comptables et la propagation des meilleures pratiques.

En juin 1908 Ion accompagne son épouse dans le sanatorium du Dr. Marius Sturza à Wällischhof, près de Vienne, pour qu'elle se rétablisse après la naissance de leurs fils. Le docteur soumet Ion au contrôle : il pèse 94 kilogrammes et présente un risque cardiaque. On lui prescrit des bains, une diète sévère et on lui recommande d'éviter la vie sédentaire. Ion suit le régime à la lettre et court tous les jours sur les collines. Il perd 7 kilogrammes en 7 jours et à la fin du séjour, après quatre semaines, il pèse 10-12 kilogrammes de moins. Il restera toute sa vie un montagnard passionné. Il sera membre actif du « Touring Club » roumain mais aussi du « Karpatenverein », l'association des Saxons, et d'« Enczian », l'association hongroise de Braşov.

Le 1 novembre 1911, l'enquête sous l'égide de Josif Szeterényi, ministre hongrois des finances, invite le secrétaire de « Solidaritatea » à une séance d'information sur le contrôle externe ; Ion tient un discours expliquant le mécanisme et répond aux questions. L'enquête conclut que l'initiative privée des banques roumaines représente une solution tout à fait acceptable, donc une intervention étatique n'est pas nécessaire. Mais le ministre change et le ministère développe un projet de loi pour imposer le contrôle obligatoire général par une Centrale à établir ; c'est le Parlement qui modifie le projet et adopte une loi autorisant la Centrale de contrôler seulement les institutions ayant reçu des crédits de la Centrale elle-même. En décembre 1914, quand la *Centrale des Institutions Financières* hongroises est créée, Partenie Cosma, Président de « Solidaritatea », est nommé dans son Directoire et Ion est nommé dans son Conseil. La supervision étroite de Budapest, tellement inquiétante pour les desseins nationaux des banques roumaines, est évitée grâce à l'existence d'une structure locale dont le fonctionnement est irréprochable.

#### **4.4 Ion : La Banque Générale d'Assurance**

Ion utilise « Solidaritatea » comme levier pour combler un autre manque du système financier des Roumains, notamment les assurances. En Transylvanie en général, et à Sibiu en particulier, il y avait bon nombre d'assureurs : filiales des sociétés hongroises, autrichiennes, allemandes et italiennes mais aussi des assurances mutuelles locales comme celles des Saxons. Malheureusement, les conditions dans lesquelles vivait la majorité des Roumains ne leur permettaient pas de satisfaire aux critères de solvabilité imposés par ces institutions. Ion, qui avait publié déjà en 1900 un traité sur la

---

<sup>9</sup> Il s'agit de l'association caritative « Fundația Ziariștilor Români din Ungaria, » (*La fondation des journalistes roumains de Hongrie*) fondée par Dr. Ioan Mihu au moment où il conduisait des pourparlers avec les chefs du gouvernement hongrois Héderváry et Tisza, pour normaliser les relations des Roumains avec l'État hongrois. Les pourparlers n'ont pas abouti.

<sup>10</sup> La loi Apáthy de 1878.



« Théorie des assurances sur la vie », propose à la Conférence des directeurs de banques roumaines d'établir une banque d'assurance nationale. Son étude de faisabilité démontre la viabilité économique d'une institution demandant des primes et des garanties accessibles aux Roumains. Il publie des « clarifications » dans la Revue économique pour expliquer les raisons de son initiative et l'impact attendu. Il écrit lui-même le projet de statut, gère la campagne de souscription, engage les investisseurs potentiels, trouve solution pour de nombreux problèmes administratifs, réussit même à obtenir toutes les approbations nécessaires de l'administration hongroise. La Banque Générale d'Assurance est fondée le 14 août 1911. Ion est nommé directeur général, accédant plus tard à la présidence du Conseil d'administration (Figure 4). Elle deviendra un des principaux assureurs de la Grande Roumanie sous le nom « Prima Ardeleană ». Ion reste attaché à cette institution pendant plus de quarante ans, jusqu'à sa nationalisation par le régime communiste.

#### **4.5 Le début de la Grande Guerre**

Alexandru obtient la citoyenneté roumaine en 1913, par une loi spéciale votée dans les deux chambres du Parlement<sup>11</sup> et continue à s'affirmer dans le monde académique (Figure 5). Ion est coopté dans le conseil d'Administration de la Banque Albina et est élu dans le synode diocésain de l'Église orthodoxe en Transylvanie.

Le 3 septembre 1914, peu après le commencement de la Grande Guerre, les deux frères avec leurs épouses se rencontrent à Predeal, sur la frontière. Ion arrive de Săcele, de l'Autriche-Hongrie, pays qui est déjà en état de guerre ; Alexandru vient de Brăila, du Royaume de Roumanie, pays qui reste neutre par la décision du Conseil de Couronne réuni à Sinaia ce jour même, malgré le penchant du Trône pour la Triple Alliance. Ils ne dévoilent pas dans leurs mémoires le contenu de ce conseil de famille, mais leur évolution ultérieure laisse le supposer. Ion retourne à Sibiu, où il fait partie des conseils d'administration des banques roumaines. Alexandru, qui est sûr que tôt ou tard l'entrée de la Roumanie en guerre sera inévitable, se tiendra à l'écart des manifestations et des associations belliqueuses et deviendra un membre très actif du Comité de secours établi à Bucarest, assurant de l'aide humanitaire et accompagnant les nombreux réfugiés de Transylvanie, Banat et Bucovine pour trouver du travail.

En effet, la Roumanie déclare la guerre à l'Allemagne en août 1916. Les troupes roumaines entrent en Transylvanie et occupent Braşov et ses alentours, arrivant devant Sibiu. Ion vit des jours dramatiques, décrits dans son « journal de guerre ». Les membres du Conseil d'Administration de la Banque Albina ont quitté Sibiu les uns après les autres, mais pas Ion : avec le Directeur Général, il reste et lutte pour sauvegarder les actifs de la Banque.

Mais les troupes roumaines sont réorientées vers une offensive en Bulgarie qui échoue. Les forces allemandes se regroupent et repoussent les Roumains : le général Eric von Falkenheyn force le passage des Carpates et le général August von Mackensen traverse le Danube. Le gouvernement roumain quitte Bucarest, impossible à défendre, et se réfugie à Iaşi. Alexandru va avec.

Ion est cité en justice à Budapest ; il est suspecté de trahison, pour ne pas avoir organisé le refuge de la Banque Albina vers Budapest à l'approche des troupes roumaines, mais l'enquête montre qu'il n'y a rien à lui reprocher. Par contre, sa mère à Săcele avait arboré le tricolore roumain et hébergé des soldats roumains : elle est accusée de trahison et emprisonnée à Cluj.

#### **4.6 Alexandru : Le trésor de Roumanie à Moscou**

Les armées allemandes occupent Bucarest et progressent vers Iaşi. Le gouvernement réfugié décide de mettre à l'abri le trésor du pays à Moscou, comptant sur les relations de famille entre la maison de Hohenzollern et la famille du Tsar. Un premier transport est envoyé en décembre 1916. Alexandru est délégué pour accompagner un deuxième transport qui inclut aussi des trésors culturels (manuscrits,

---

<sup>11</sup> C'était la procédure normale.

objets archéologiques etc.). Il part pour Moscou fin juillet 1917, apprend que l'offensive allemande a été arrêtée et note l'excellent écho international de l'héroïsme des soldats roumains dans les batailles de Mărășești et Oituz. Les membres de la délégation accompagnant le trésor retournent en Roumanie les uns après les autres ; Alexandru est le dernier sur place. Il écrit un journal captivant, puisqu'il est toujours à Moscou au moment de la révolution bolchevique : il la voit arriver et s'emparer de la ville.

Alexandru quitte Moscou pour fêter Noël 1917 à Kiev, puis le jour de l'an à Odessa.

#### **4.7 Alexandru : Le comité national des réfugiés roumains et la préparation de la paix**

À Odessa est fondé en janvier 1918 le Comité national des réfugiés roumains d'Autriche-Hongrie, dont Alexandru finit par assumer la présidence.

En fait, plusieurs comités militant pour l'union de différentes régions avec la Roumanie sont fondés en ce moment à Washington, à Paris, en Italie à Cittaducale, à Timișoara, Cluj, à Tchernowitz et même à Budapest le 17/30 octobre : c'est le Conseil National Roumain Central (CNRC), qui déménage à Arad quatre jours après sa fondation.

Le 6 février 1918 Alexandru revient à Iași et assiste à l'installation de la Mission allemande. C'est la conséquence de l'écroulement du front de l'Est après le désengagement de l'armée russe suivant le Décret sur la paix émis par Lénine. La Roumanie est forcée d'accepter un armistice le 9 décembre 1917. La Russie signe le Traité de Brest-Litovsk du 3 mars 1918 qui mit fin aux combats sur le front de l'Est ; les Puissances Centrales se retrouvent en position de force, imposant à la Roumanie les conditions de l'armistice avec une grande énergie, même avant la signature du Traité de Buftea-Bucarest du 7 mai 1918 (le Roi refusera de le promulguer). Dans la détresse générale, Alexandru publie l'article « Chestiunea Transilvană » (*La question transylvaine*) dans la revue « Neamul Românesc » (*La nation roumaine*) éditée par Nicolae Iorga, soutenant qu'il ne s'agit que d'un épisode passager dans la lutte pour l'émancipation nationale : la question des nationalités de l'Autriche-Hongrie sera inévitablement posée à la fin de la guerre, quand la situation des Roumains trouvera sa solution. À partir de ce moment, il se concentre entièrement sur la contribution qu'il pourra apporter à la préparation de la position roumaine dans une future Conférence de paix. Il utilise le Comité fondé à Odessa pour faire progresser la cause nationale et s'adresse, en cette qualité, à Ion I. C. Brătianu, le président du Parti Liberal, proposant une documentation sur la situation géographique, ethnique, sociale, culturelle et politique des Roumains en Autriche-Hongrie ; sur l'évolution des relations entre Roumains et Hongrois et leur conflit de race et d'intérêts ; sur la dénationalisation perpétrée en Transylvanie et en Bucovine ; et sur la nécessité de démanteler la monarchie austro-hongroise comme prémisses nécessaires pour la reconstruction dans l'après-guerre. Brătianu lui demande d'élaborer un mémoire à ce sujet qui deviendra une référence essentielle pour la délégation roumaine dans les négociations de paix.

Mais Alexandru n'est évidemment pas le seul à anticiper la fin proche de la guerre, donc le besoin de se positionner pour la paix. Les projets des différents acteurs ne sont pas toujours convergents. En Bessarabie, « Sfatul Țării » (*le Conseil d'État*), qui avait proclamé son indépendance face à la Russie en janvier 1918, vote le 27 mars / 9 avril l'union avec la Roumanie. « Congresul General » (*Le Congrès Général*) de Bucovine organisé par les Roumains avec les participations allemande et polonaise adopte le 15/28 novembre une motion déclarant l'union inconditionnelle avec le Royaume de Roumanie, mais les Ukrainiens qui ont formé leur propre Comité avec la participation de la minorité juive votent l'union avec l'Ukraine. Les Allemands du Banat (les « Souabes ») forment un comité à Timișoara proposant de transformer la région dans un État de type suisse, indépendant et avec des cantons où les différentes ethnies s'administrent de manière autonome. À Cluj, le Comité National de Transylvanie formé par les Hongrois essaye de gagner le support des Roumains et Saxons avec une proposition de tolérance envers les nationalités, sans trop réussir à dépasser la méfiance des Roumains qui forment leur propre « Senat » - mais les deux organisations arrivent à collaborer souvent pour assurer la paix publique, malgré l'inévitable suspicion réciproque, et malgré le fait qu'ils poursuivent de toute évidence des objectifs différents.

La Roumanie rentre en guerre le 10 novembre 1918 à la demande de Clemenceau. C'est le dernier jour officiel de guerre, même si les hostilités ne sont pas arrêtées tout de suite et partout.

#### **4.8 La fin de la Grande Guerre et la Grande Assemblée Nationale d'Alba Iulia**

À l'automne 1918 la Grande Guerre touche à sa fin. Le premier armistice est conclu le 28 septembre par la Bulgarie avec les forces françaises. L'armistice ottoman est signé le 30 octobre avec les britanniques. L'Autriche-Hongrie est en dégringolade : les Tchèques proclament leur indépendance le 28 octobre à Prague ; les Croates, les Slovènes et les Serbes d'Autriche-Hongrie le 29 octobre, annonçant le 1<sup>er</sup> novembre leur union avec la Serbie ; les Slovaques se séparent de la Hongrie le 30 octobre et demandent leur union avec les Tchèques ; le 31 octobre, les Ukrainiens de Galicie proclament à leur tour l'indépendance ; et la Hongrie elle-même annule le système dualiste et se déclare État indépendant. L'Autriche accepte le 3 novembre l'armistice avec les forces italiennes. L'Allemagne signe l'armistice le 11 novembre avec les forces françaises ; c'est la date considérée habituellement comme la fin de la guerre.

La Hongrie signe l'armistice le 13 novembre devant le général français Franchet d'Espèrey qui représentait l'Entente sur le front Est et soutenait les Serbes en Banat. Comme on verra, l'armistice est signé, mais les hostilités vont reprendre.

Dans ce contexte effervescent, le CNRC appelle les Roumains à une Grande Assemblée Nationale à Alba-Iulia le 1<sup>er</sup> décembre 1918. C'est là qu'on décide l'Union avec la Roumanie, on établit un « Mare Sfat Național » (*Grand Conseil National*) comme organe législatif et un « Consiliu Dirigent » (*Conseil Dirigeant*) comme organe exécutif pour toutes les régions qui se sont exprimé en faveur de l'union avec la Roumanie. Ion prend part à l'Assemblée comme délégué ; il est élu dans le Grand Conseil National et nommé Secrétaire général du secteur des finances dans le Conseil Dirigeant (Figure 6).

Le 8 janvier 1919 à Mediaș le Conseil Central des Saxons (Transylvanie) et le Conseil National des Souabes (Banat) approuvent les décisions d'Alba Iulia ; les Saxons du « Royaume » expriment leur solidarité ; ils se consultent avec Alexandru pour rédiger leur déclaration. Les Hongrois affirment à l'Assemblée Générale de Cluj leur loyauté envers la Hongrie, mais sans effet : la majorité l'emporte.

#### **4.9 Les pourparlers de paix et les dernières hostilités**

La fin abrupte de la Grande Guerre précipite les choses ; sur la proposition d'Ion I.C. Brătianu, le Roi nomme Alexandru dans la délégation roumaine pour les pourparlers de paix. Il doit partir pour Paris dans de très brefs délais. Avant de quitter le pays, il lui est conseillé de demander une audience au Roi, qui la lui accorde immédiatement. Il s'excuse de n'avoir pas d'habit, mais le Souverain exclame : « Ce n'est pas le moment de se préoccuper du protocole ! ».

Alexandru part à Paris avec la délégation roumaine en décembre 1918. Les pourparlers ont lieu entre les quatre grandes puissances victorieuses, mais les petits pays belligérants sont invités de temps en temps pour présenter leurs arguments. La connaissance approfondie des données statistiques, des faits historiques et de la situation sur le terrain apporté par Alexandru est inestimable.

Son frère Ion participe aussi à des missions internationales : d'abord à Budapest en 1920 pour entamer les discussions en vue de la liquidation des problèmes publics et privés avec la Hongrie. En même temps il commence à participer aux conférences des États successeurs de la monarchie Austro-Hongroise qui vont continuer sur plusieurs années. Ion défend les intérêts roumains et contribue à l'adoption de solutions judicieuses pour les innombrables contentieux à résoudre.

Même si les pourparlers de paix sont entamés, les frontières établies par l'Entente ne sont pas acceptées par la Hongrie. Le gouvernement libéral démissionne, Bela Kun et ses communistes s'emparent du pouvoir et instaure la République des conseils (soviétique). Ils n'hésitent pas d'engager un conflit armé avec les voisins. Ils ont quelques succès en Serbie, établissent une République des conseils en Slovaquie, mais en Transylvanie ils se heurtent à une armée roumaine qui, soutenue par la Mission Berthelot envoyée par la France, affirme sa supériorité sur le champ de bataille, enfonce les

positions hongroises, occupe Budapest le 4 août et chasse les communistes. L'Entente apprécie la défaite des révolutionnaires, mais demande à la Roumanie de respecter les frontières résultant des pourparlers de paix. L'armée roumaine quitte Budapest en septembre 1919 et la totalité du territoire attribué à la Hongrie en février 1920 : l'ordre est rétabli.

#### **4.10 La « Grande Roumanie »**

Les pourparlers de paix entérinent un important élargissement de la Roumanie : le traité de Saint Germain en Laye du 10 septembre 1919 lui accorde la Bucovine au détriment de la Cisleithanie autrichienne ; le traité de Neuilly sur Seine du 27 novembre 1919 lui laisse toute la Dobroudja y compris sa partie méridionale (le Quadrilatère) perdue par la Bulgarie ; le traité de Trianon du 4 juin 1920 lui concède, au détriment de la Transleithanie hongroise, la Transylvanie, le Banat et les régions à l'ouest de Carpathes occidentales (appelées *Partium* depuis le Traité de Spire) jusqu'à la frontière définie par la Commission Lang ; et le traité de Paris du 28 octobre 1920 confirme l'union avec la Bessarabie qui s'est séparée de l'Empire russe. Par rapport à l'ancien « Royaume », la Roumanie voit sa superficie croître de 137.000 km<sup>2</sup> à 295.000 km<sup>2</sup> et sa population de 7.2 millions à 18 millions : c'est la « Grande Roumanie ».

Les Roumains ne sont pas les seuls à voir leurs aspirations nationales aboutir : c'est aussi le cas des Croates, des Slovaques, des Slovènes, des Serbes... La Hongrie, comme État successeur de l'Autriche-Hongrie vaincue, vit une tragédie. À peine 50 ans après la reconstitution de la mythique couronne de Saint Étienne, la Hongrie perd 71% de son territoire et 63% de sa population.

En 1921, les frères Lapedatu ont 45 ans ; leurs rêves se sont réalisés au-delà des attentes, mais leur travail – de même que celui de leurs collègues de génération - ne fait que commencer.

### **5. Travailler pour édifier un État**

La Grande Roumanie résultant des traités de paix est une mosaïque de territoires, nationalités, coutumes, croyances et structures législatives et financières - même monétaires. Unifier le pays autour d'un État doté d'institutions durables, conformes aux principes de la modernité, représentait un énorme défi. La génération de la Grande Union a su faire le vaste effort de le relever.

Les frères Lapedatu participent directement à l'exercice des attributions régaliennes des institutions étatiques de la Grande Roumanie, en légiférant, en gérant les ressources publiques et en s'engageant dans des relations internationales, comme membres de la Chambre des députés, du Sénat ou bien du gouvernement. Ils agissent indépendamment l'un de l'autre, dans des domaines différents et même dans des formations politiques différentes : Alexandru dans le cadre de l'Académie Roumaine dont il devient Président, et comme Ministre des cultes et de la culture pour le Parti Libéral ; Ion dans la Banque Nationale de Roumanie, dont il est Directeur, puis Vice-Gouverneur et Gouverneur, et comme Ministre des finances, actif dans le Parti National Roumain de Transylvanie ou bien, plus tard, sans parti, comme - pour ainsi dire - « technocrate ». Mais les fonctions qu'ils occupent sont en elles-mêmes d'importance secondaire. Ce qui compte, ce sont leurs actions et leurs résultats.

Ils sont animés par les mêmes idéaux et se consultent souvent. Leurs contemporains attestent à tous les deux une personnalité réfléchie et équilibrée, une rectitude raisonnée et une autorité naturelle facile à accepter puisque poursuivant, toujours et de toute évidence, le bien public.

#### **5.1 Ion : La Banque Agraire**

Déjà en 1919, comme Secrétaire Général des finances dans le Conseil Dirigeant, Ion continue à travailler sur l'établissement d'un système bancaire capable d'offrir l'appui tant nécessaire pour l'essor économique après la guerre. Le Conseil Dirigeant adopte une loi agraire, promulguée par le Roi Ferdinand en septembre 1919. Mais il ne suffit pas d'accorder des terrains arables aux petits propriétaires, il faut leur donner aussi la possibilité d'investir. Déjà le 11 août 1919 Ion lit son rapport dans la séance du Grand Conseil National proposant le projet d'une banque capable d'octroyer des emprunts à bas intérêt (4%) pour accompagner la réforme agraire. La Banque Agraire est effectivement

établie par le Décret-loi nr. 4167 du 12 septembre 1919 du Conseil Dirigeant et commence à fonctionner le 10 janvier 1920, quand a lieu la première réunion de son Conseil d'administration à Cluj. La banque a une activité soutenue et profitable jusqu'en 1923, quand le gouvernement libéral annule son privilège d'accompagner la réforme agraire ; mais la Banque Agraire actionne l'État en justice, arrive à un accord, reçoit des dédommagements, se consolide et reste une des banques transylvaines les plus importantes d'entre les deux guerres. Elle a été un facteur essentiel du succès de la réforme agraire en Transylvanie, qui a fourni un exemple à suivre pour tout le pays.

## **5.2 Alexandru et Ion : l'Université de la Dacie Supérieure**

Le Conseil Dirigeant s'est immédiatement occupé de l'éducation en langue roumaine, en particulier de la création d'une première Université roumaine à Cluj, aussi appelée « l'Université de la Dacie Supérieure ». Alexandru est nommé ici en 1919 professeur d'histoire ancienne des Roumains. On peut noter en passant que le sujet a une connotation politique, étant donné les théories niant la pérennité des Roumains en Transylvanie après la retraite des légions romaines. Alexandru fonde en 1920 avec son collègue et ami Ioan Lupaș l'Institut d'histoire nationale, dont il est co-directeur. Il devient doyen de la faculté d'histoire et fait donation à l'Université de sa bibliothèque de 10.000 volumes.

Ion est invité en 1919 à rejoindre la Haute Académie Commerciale de l'Université de Cluj, mais refuse, considérant qu'il était devenu un praticien plutôt qu'un théoricien. En 1922 il accepte une deuxième invitation, devenant, lui aussi, professeur universitaire, titulaire de la chaire des finances publiques et législation financière.

Tous les deux vont quitter le professorat en 1938, quand une réforme législative impose aux enseignants de domicilier là où se trouve le siège de l'Université. Malheureusement, les affaires d'État et leurs fonctions dans des institutions comme l'Académie Roumaine ou la Banque Nationale de Roumanie demandent leur présence ailleurs qu'à Cluj.

## **5.3 Alexandru : Ministre des cultes et des arts, le régime général des cultes**

En 1923, Alexandru est appelé pour la première fois par le Parti National Libéral de diriger le Ministère des cultes et des arts, une fonction qu'il va occuper – avec de brèves interruptions – pendant à peu près quatre ans, en soulevant un des défis les plus redoutables et en mettant son empreinte sur un des sujets les plus épineux dans le processus d'unification du pays.

L'État et même la société en général ne peut bien fonctionner sans une relation harmonieuse avec les cultes et entre les cultes. Dans l'histoire, ce problème a trouvé rarement de solution stable et presque jamais durable ; il continue de causer de graves perturbations dans la vie contemporaine. La religion est un élément définitoire de l'identité des personnes, groupes et nations et de ce fait elle est profondément ancrée dans la psyché individuelle et collective. De plus, en ce moment-là, les cultes – les croyances organisées - assument de multiples fonctions économiques, administratives et sociales, incluant la gestion de l'état civil (naissance, mariage, décès, décision – ou du moins influence - sur les droits d'héritage etc.) ; l'éducation à travers les écoles confessionnelles ; acteurs économiques et financiers grâce à leur personnalité juridique ; la propriété et la gestion du patrimoine ; finalement, l'autorité et même la juridiction exercées sur une territorialité alignée ou non avec celle de l'État où elles fonctionnent.

Or la Grande Roumanie hérite de provinces avec d'importantes différences dans les lois et les coutumes. Dans le royaume il y a une situation plus ou moins homogène (peut-être avec l'exception de la Dobroudja avec son importante composante musulmane). L'église orthodoxe roumaine s'est déclarée autocéphale en 1864 et est reconnue par le Patriarcat œcuménique de Constantinople en 1885. Elle est largement perçue comme l'indiscutable loi du pays, avec des attributions émanant de la tradition, sans sentir le besoin d'une réglementation formelle. Ce n'est pas du tout le cas des nouvelles régions, où il y a des cultes avec des traditions largement différentes, soumises aux cadres législatifs russe, autrichien ou hongrois. On identifie officiellement douze cultes (religions et variations dans la même religion) reconnus sur tout le territoire plus un culte accepté régionalement et on n'a pas de

mécanisme pour reconnaître d'autres cultes. Les différences dans la territorialité posent des problèmes de souveraineté étatique : il y a des communautés religieuses dont les autorités supérieures se trouvent à l'étranger et des autorités roumaines avec des subordonnés à l'étranger ; ceci entraîne des problèmes de patrimoine, finances, juridiction etc. à travers les frontières de l'État. Ces conflits d'autorité ne pouvaient perdurer sans menacer la paix du pays.

Une première prise de position sur les rapports entre l'État et les cultes en Transylvanie a été exprimée immédiatement après l'assemblée d'Alba Iulia dans un mémoire envoyé au Conseil Dirigeant en février 1919 par les évêques gréco-catholiques de Transylvanie. Après la centralisation du gouvernement à Bucarest, le ministre Constantin Banu commence des consultations. Il participe à la Conférence de Blaj le 19 juin 1922 qui synthétise les doléances de l'église gréco-catholique en 11 points, dont un des plus importants est l'égalité de traitement de tous les cultes. Evidemment, l'église orthodoxe a un objectif différent : elle pense qu'elle est de fait l'église d'État. Les autres cultes ont aussi des demandes, comme par exemples la conservation des privilèges représentant les « acquis historiques » des quatre cultes « reconnus » en Transylvanie.

Un avant-projet de loi est envoyé le 4 janvier 1923 intégrant déjà l'esprit de la nouvelle Constitution qui ne sera promulguée que le 28 mars 1923. La Constitution établit dans l'article 22 le principe d'une liberté de conscience absolue ; l'État garantit à tous les cultes une égale liberté et protection, tant qu'ils ne contreviennent pas à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois d'organisation de l'État. Le régime des cultes doit être précisé par une loi. Mais voici le problème : comment faire une loi garantissant l'égalité quand la Constitution affirme dans le même article qu'il y a deux églises « roumaines » : celle orthodoxe qui est « dominante » parce que majoritaire, et celle gréco-catholique qui est « prioritaire ».

Les commentaires reçus sur l'avant-projet sont tant bien que mal incorporés dans un projet de loi qui est renvoyé en consultation le 11 octobre 1923. Il est loin de faire l'unanimité ; par exemple l'église gréco-catholique le déclare déjà le 16 octobre comme inacceptable. C'est dans cette situation qu'Alexandru est nommé le 30 octobre 1923 Ministre des cultes et des arts. Il s'engage avec toute son énergie pour trouver une solution équitable et, de ce fait, durable.

Alexandru se donne un peu de temps pour se faire une image claire sur la situation ; il rencontre grand nombre des personnalités ecclésiastiques de tous les cultes, de toutes les régions du pays et de tous les niveaux, du prêtre du village à l'archevêque. Il reconnaît deux problèmes cruciaux à résoudre : contenter l'église orthodoxe sans compromettre l'égalité des cultes ; et réconcilier la souveraineté de l'État avec l'autorité papale sur les églises catholique et gréco-catholique.

Alexandru commence les actions législatives par des initiatives confortant l'église orthodoxe, dont le mérite historique dans la préservation et le progrès national est indéniable. L'Église orthodoxe roumaine autocéphale avait comme supérieur un métropolite-primat, tandis que les pays orthodoxes avoisinants avaient des patriarches. Alexandru collabore avec le Saint Synode pour élever le Siège de l'Archevêché et Métropole de l'Ungro-Valachie, en tant que Primat de la Roumanie, au rang de Patriarcat. Lui-même propose et fait adopter par le Parlement la Loi correspondante, qui est promulguée par le Roi le 23 février 1925. De plus, il fait aussi adopter par le Parlement et promulguer par le Roi le 4 mai 1925 le Statut pour l'organisation de l'Église Orthodoxe Roumaine, rédigé et adopté d'abord par le Saint Synode, qui unifie son fonctionnement dans toutes les provinces (Figure 7).

Ces deux lois sur lesquelles Alexandru appose sa signature permettent d'envisager une loi sur le régime général des cultes. Le 26 mai 1925, un nouvel avant-projet est publié dans la presse. Il est partiellement débattu dans le Parlement et republié dans la presse en décembre. Mais en janvier 1926 il rencontre des objections indiquant qu'il fallait d'abord résoudre le problème posé par l'autorité papale.

Alexandru collabore avec le Ministère des affaires étrangères. Les premières discussions avec le Vatican en vue d'un Concordat avaient été initiées par Octavian Goga, Ministre des Cultes et des Arts en 1920. Deux projets proposés de chaque côté n'ont pas abouti, mais en 1924 les négociations

reprennent de bon train. Le 15 janvier 1926 le Saint Siège accepte toutes les modifications suggérées par le gouvernement roumain, ce qui clôt les négociations. Le procès législatif prend son cours.

Fort de ces avancements, Alexandru redémarre le projet de loi sur le régime général des cultes. Une nouvelle version est envoyée au Sénat et discutée en février-mars 1926 dans la commission spéciale des cultes et dans les sections. Après de longs et sérieux débats, des amendements et améliorations sont inclus dans le projet qui est prêt pour la discussion générale en plenum. Malheureusement, fin mars 1926 le gouvernement change et le projet est archivé en attendant la programmation des débats.

Vasile Goldiș, le successeur d'Alexandru, ne fait pas avancer le projet de loi, mais il signe le Concordat le 10 mai 1927 ; il sera promulgué par le Roi le 12 juin 1929. La Roumanie est le premier État majoritairement non-catholique qui trouve une formule permettant d'accepter sur son territoire une hiérarchie subordonnée au Vatican sans compromettre sa souveraineté.

Début juin 1927, il y a un nouveau changement de gouvernement. Alexandru est remis en fonction (Figure 8). Revu, complété et mis à jour, le projet de loi des cultes est repris au Parlement dans des conditions nettement plus favorables : l'église orthodoxe est organisée selon ses propres souhaits et l'État a régularisé ses relations avec le Vatican. Ils s'ensuivent quand-même trois semaines de discussions parlementaires, partiellement assez houleuses (Figure 9). Il y a des articles fulminants dans la presse de toutes les couleurs, il y a des appels à des réunions publiques, des démonstrations, processions etc. pour appuyer les points de vue exprimés par les orateurs des différentes confessions. Alexandru dans sa fonction de Ministre en charge présente l'exposition de motifs, tient un discours en plein milieu des débats pour apporter des précisions et un autre pour conclure les débats. Il affirme avec force le droit régalien de l'État souverain d'établir des normes, de même que sa vocation laïque, en vertu de laquelle toutes les croyances organisées doivent être mises sur pied d'égalité. À la conclusion des débats, les participants sont d'avis qu'aucun projet de loi n'a été plus discuté que celui-ci. Alexandru assure une modération sage et tranquille tout au long des débats et exprime sa ferme conviction que cette loi représentera un grand pas en avant dans l'œuvre de consolidation d'une Roumanie unifiée au prix de tant de sacrifices.

La loi est votée dans les deux chambres avec une grande majorité, presque à l'unanimité. Elle est promulguée et publiée dans le Moniteur Officiel le 20 avril 1928. Malgré certaines critiques de ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction sur tous les points, on apprécie que le cadre défini par cette loi a rendu possibles deux décennies de relations basées sur une parfaite normalité entre les cultes, et entre les cultes et l'État. La loi subsiste jusqu'à l'arrivée au pouvoir des communistes qui la remplacent en 1948.

#### **5.4 Alexandru : La loi des théâtres nationaux et la promotion culturelle**

Il est presque incroyable qu'en même temps Alexandru trouve le temps d'élaborer, en étroite collaboration avec les dramaturges et les artistes, une loi pour l'organisation et le fonctionnement des théâtres nationaux. Son but est de soutenir le répertoire original et d'améliorer les financements. La loi est promulguée le 21 mars 1926.

Le Ministère des cultes et des arts contribue financièrement aux nombreux projets, et Alexandru trouve le temps d'être présent personnellement par exemple à la réouverture du théâtre national de Timișoara restauré après un incendie, à la pose de la pierre angulaire pour des cathédrales orthodoxes comme à Târgu Mureș, à l'inauguration des bustes des personnalités culturelles roumaines comme celui de Barbu Ștefănescu Delavrancea à Oradea – autant de jalons pour affirmer la culture roumaine sans diminuer les valeurs des autres nationalités. Les exemples cités ici sont en Transylvanie, mais ses activités couvrent toutes les régions du pays, déroulant une politique cohérente de promotion culturelle à l'échelle nationale. Ces efforts s'inscrivent en continuité avec les activités d'Alexandru dans la Commission des monuments historiques, dont il devient plus tard le président.

## 5.5 Ion : Ministre des finances, Convention avec l'Allemagne et stabilisation monétaire

En même temps, Ion s'illustre dans la Chambre des députés par sa critique constructive des projets de lois financières proposées par le gouvernement libéral. En particulier, sa connaissance approfondie des conditions résultant des traités de paix et des conférences des États successeurs lui permet de révéler des incohérences et des contradictions avec les obligations internationales déjà assumées par l'État. À ce sujet, et comme représentant de l'opposition parlementaire, il prend une première position critique au sujet du projet de loi préparée en 1925 par le ministre des finances Vintilă Brătianu, en annonçant pour le lendemain un discours détaillé. Mais les libéraux lui font obstruction, l'empêchant de parler ; pourtant le Ministre fait travailler ses équipes toute la nuit pour amender le texte, en reconnaissant le bien-fondé de la critique. Ion est surpris quand un peu plus tard le Ministre lui demande de bien-vouloir reporter une autre intervention parce qu'il voulait l'écouter mais était empêché d'assister à cette séance. Ion répond « Quelle honneur, Monsieur le Ministre ! » et reporte son discours. En 1926, c'est Ion qui est nommé Ministre des finances dans le gouvernement Averescu, succédant à Vintilă Brătianu, qui passe en opposition, en disant qu'au moins on lui a trouvé un remplaçant compétent !

Par ailleurs, Ion est nommé Ministre à la toute dernière minute et il n'a pas le temps de changer d'habit et, tout comme son frère dix ans plutôt, il est mal habillé quand il dépose le serment au Roi. La photo du nouveau gouvernement sur l'escalier du palais royal à la sortie de la cérémonie le montre se cachant derrière ses collègues, de profil, avec le col de son pardessus soulevé pour qu'on ne voie pas qu'il n'est pas en habit orné de décorations et cordons comme ses collègues (Figure 10) !

Une des tâches les plus urgentes dans sa fonction est la stabilisation de la monnaie roumaine qui au début de son mandat était descendue au plus bas cours à la bourse de Zurich. Cela nécessitait un considérable emprunt externe pour garantir la convertibilité. Des explorations prudentes identifient la banque londonienne Schroeder, qui accepterait de se mettre à la tête d'un consortium anglo-américain pour octroyer l'emprunt à condition que des experts britanniques donnent un avis favorable sur la situation économique et financière du pays. La Roumanie accepte ; les experts arrivent en secret et sont logés chez le prince Barbu Știrbey, le seul informé sur leur présence à part le général Alexandru Averescu comme premier ministre et Ion Lapedatu comme ministre des finances. Ils plongent dans l'analyse du budget général de l'État Roumain et dans les autres documents mis à leur disposition, ont du mal à se retrouver dans ce qui leur semble un vrai « chaos » et se sentent perdus dans un vrai « labyrinthe ». Ion décide qu'il doit s'impliquer personnellement et leur expliquer, selon sa méthode, la situation des finances du pays. L'approche est un succès : après une semaine, les experts envoient à Londres un premier rapport positif. Pendant les deux mois suivants, Ion les rencontre tous les jours en secret, dans le cabinet du directeur général des Usines et Domaines Reșița. Ils font un rapport final favorable et avant de partir rencontrent le premier ministre pour le remercier de l'excellent support reçu tout le long de leur séjour, en mentionnant qu'une visite de Ion à Londres sera absolument nécessaire pour rencontrer les facteurs de décision avant d'obtenir l'emprunt.

Mais en mars 1927, le premier ministre demande à Ion de donner des compétences supplémentaires au secrétaire d'État Mihail Manoilescu, et de rejoindre son Parti Populaire. Ion préfère démissionner.

Il est intéressant de noter que Ion aura en ce moment-là sa propre histoire de duel, tout comme son frère plusieurs années auparavant : Ion a fait certaines déclarations lors d'une interview de journal et le général Florescu, secrétaire général du Ministère de la défense, se considère offensé à titre personnel. Il provoque Ion, qui choisit ses témoins. Le général Averescu, qui était resté en meilleurs termes avec Ion malgré sa démission, l'appelle pour lui dire qu'il a mal fait, il aurait dû ignorer la provocation. À ceci, Ion répond : « Si j'avais été le général Averescu, je l'aurais ignoré. Mais comme je ne suis qu'Ion Lapedatu, je ne peux pas me conduire comme un lâche et accepter cette tache sur mon caractère. » Averescu appelle les témoins, leur explique que Florescu n'avait pas raison de provoquer, parle à Florescu et l'incident est aplani.

Peu de temps après le départ des experts britanniques, le chef de la maison Schroeder s'annonce à Bucarest. Avec l'accord du premier ministre, il rencontre aussi Ion en privé dans le palais de Buftea du



Prince Stirbey ; le directeur général de Reșița y est aussi. Ion expose les dernières évolutions de la situation : l'année 1926 a été exceptionnelle pour la production agricole du pays, ce qui résulte dans un bilan commercial très favorable. Le visiteur reconfirme les résultats positifs des évaluations et réitère l'invitation de Ion à Londres pour conclure l'emprunt. Ion est initialement d'avis que le voyage n'est pas nécessaire, surtout après avoir quitté le poste de ministre ; de plus, il doit se rendre à Vienne pour une opération médicale. Mais il est quand-même délégué par le nouveau gouvernement, et en novembre il est à Londres pour rencontrer le chef de la maison Schroeder, plusieurs fonctionnaires supérieurs et Montagu Norman, le président de la Banque d'Angleterre. On lui fait comprendre que malgré les rapports favorables des experts, tout emprunt sera conditionné par la réglementation préalable de la dette roumaine contractée avec l'Allemagne avant la guerre. C'est en ce moment que le scandale éclate, causé par l'arrestation de Mihail Manoilescu à la frontière roumaine avec des documents subversifs envisageant le retour du prince Carol, ex-héritier du trône. Les rendez-vous sont brusquement annulés. La Roumanie apparaît comme politiquement instable. La possibilité d'un emprunt s'éloigne. Ion retourne à Bucarest.

Le gouvernement Averescu avait anticipé la question de la dette envers l'Allemagne et avait donné à Ion pendant sa convalescence à Vienne en 1927 des pouvoirs plénipotentiaires pour engager des négociations et même pour conclure un accord. Ion se rend à Berlin pour s'informer sur la position allemande. Il rencontre Julius Kurtius (le ministre de l'économie) et Gustav Stressemann (le premier ministre), engage des discussions plus détaillées avec des spécialistes et apprend que l'Allemagne demande fermement que la Roumanie continue de servir la dette engagée avant la guerre, tandis que la Roumanie veut l'éteindre en l'incluant dans les dédommagements de guerre. Ion affirme avec force la position roumaine, acquiert une réputation de négociateur difficile, mais respectable. Il se rend compte qu'une résolution rapide n'est pas possible et revient à Bucarest, se dédiant à sa fonction de directeur de la Banque Nationale de Roumanie. Mais les choses ne restent pas là.

En 1928, en été, la question de la stabilisation monétaire est toujours à l'ordre du jour. Le 27 juillet, plusieurs lois sont adoptées pour permettre à la Banque Nationale de Roumanie de contracter des crédits pour financer ses activités et acheter sans limite des devises convertibles ; en même temps, le gouvernement reçoit l'autorisation de contracter un emprunt externe dont la première tranche soit dédiée à la stabilisation monétaire.

Vintilă Brătianu est le nouveau premier ministre et, en même temps, le Ministre des finances. Il entame des négociations avec plusieurs pays, dont la France, qui envoie des experts pour vérifier la situation. Le premier ministre invite Ion à un déjeuner organisé en petit comité avec les experts français, et déclare à l'improviste que Mr. Lapedatu ira prochainement à Berlin pour régler les différends avec l'Allemagne. Ion est surpris, mais comprend que la France devrait avoir fait la même demande que l'Angleterre par rapport aux litiges entre la Roumanie et l'Allemagne : de toute évidence, il venait d'être mis en charge pour trouver une solution.

Ion accompagne Jean Bolger, directeur de la Banque de France et un des membres de la délégation française, dans une excursion à la montagne autour de Sovata. Peu de temps après, il part pour Berlin accompagné par deux autres délégués. Les pourparlers sont compliqués. L'Allemagne est motivée pour qu'ils aboutissent, mais elle s'estime en meilleure position et exige plus qu'auparavant. Le 19 septembre, la délégation roumaine se réunit avec son ministre des finances pour définir un cadre acceptable pour les litiges, mais quelques jours plus tard, l'Allemagne répond par une offre inférieure aux attentes. Les pourparlers semblent être dans une impasse. Ion prend l'initiative et, en consultation avec son homologue allemand, rédige un projet de convention qui semble équitable pour les deux parties. Le 19 octobre, Ion et Nicolae Petrescu Comnen, membre de la délégation et ministre à Berlin, présentent ce projet au premier ministre roumain, qui le juge acceptable avec quelques petites modifications rédactionnelles ; celles-ci sont acceptées par l'Allemagne.

Le 9 novembre, le gouvernement Vintilă Brătianu tombe. Ion signe la Convention avec l'Allemagne le 10 novembre. Elle sera ratifiée par le Parlement en présence de l'ambassadeur Allemand von Mutius et du conseiller d'ambassade Hans Kirchholtes avant la fin de l'année 1928.

C'est le tout premier contrat économique entre la Roumanie et l'Allemagne. Il remplace le Traité de Versailles comme base des relations entre les deux pays.

La convention avec l'Allemagne ouvre la voie pour l'emprunt de stabilisation et pour les autres objectifs financiers du pays, permettant l'implémentation des lois qui venaient d'être adoptées. De toute évidence, la prospérité connue par la Roumanie dans la décennie suivante, malgré l'horrible crise financière mondiale, est basée en grande partie sur la mise en ordre des finances du pays.

En 1929, Ion est délégué pour négocier un accord de principe d'emprunts en devises convertibles avec les Pays-Bas. Il finalise rapidement sa mission avec des résultats favorables, mais fait l'expérience d'un Amsterdam désert et désolé, souffrant de plein fouet les conséquences de la crise mondiale, dont la Roumanie est affectée aussi, mais de manière beaucoup moins dramatique.

### **5.6 Ion : Les ressources énergétique du pays**

Après la guerre, la Roumanie doit organiser vite et de manière cohérente les secteurs essentiels de l'économie et en particulier les branches industrielles, telle que l'énergie, la sidérurgie et les transports. Il y avait de nombreuses théories quant à l'approche à privilégier, allant de la conception du « pays éminemment agricole », à la devise « par nous-même » ou à l'ouverture large pour des investissements internationaux. Les solutions adoptées ont finalement tenu compte des besoins stratégiques du pays et de la situation spécifique de chaque secteur économique, oscillant selon l'idéologie du parti au pouvoir.

En matière énergétique, la Roumanie était bien connue pour ses réserves de pétrole, mais elle disposait aussi des gisements de charbon ; de plus, du gaz naturel avait été découvert en Transylvanie. En 1915, le gaz avait été mis en exploitation par la « Ungarische Erdgas A.G. » (U.E.G.) ou bien « Magyar Földgás R.T. », créée à la suite d'un accord entre le Ministère des finances de Budapest et la Deutsche Bank de Berlin qui, à la tête d'un consortium d'investisseurs hongrois, autrichiens et allemands, avait largement contribué à la constitution du capital de base.

Les traités de paix autorisent les États vainqueurs de liquider les quotas de capital ennemis sur leur territoire, à l'exception de ceux détenus par des entités qui, en vertu des modifications territoriales, devenaient citoyens de l'État ou d'un État allié ou associé. Cette exception s'applique aux entreprises hongroises. Déjà le 11 juin 1919, le Secteur des finances du Conseil Dirigeant, dont Ion est Secrétaire Général, préconise l'établissement en Transylvanie d'une Commission géologique permanente pour gérer les gisements, promouvoir des explorations et proposer l'organisation du territoire en tenant compte des ressources du sous-sol. À la suggestion de Constantin I. Motăș, le Secteur des finances adopte l'Ordonnance no. 6716/1919 demandant la mise de l'U.E.G sous séquestre judiciaire : comme elle administrait une des principales sources d'énergie du pays, il fallait évaluer son actif. Le Conseil Dirigeant adopte la décision cinq jours plus tard et le Tribunal d'Alba Iulia décide la mise sous administration forcée des propriétés mobiles et immobilières d'U.E.G. C.I. Motăș est nommé administrateur de séquestre. Il est ensuite confirmé par le Conseil Dirigeant.

La situation d'U.E.G. est difficile en ce moment : les revenus ne couvrent qu'à peu près 20% des coûts. Le Secteur des finances du Conseil Dirigeant approuve des subsides pour que l'activité puisse continuer normalement. U.E.G. pétitionne le Conseil Dirigeant pour lever le séquestre ; avant de décider, le Président du Conseil Dirigeant demande un rapport de la part du Secteur des finances. Le rapport de ce service dirigé par Ion met en avant l'idée de l'importance primordiale des ressources d'énergie pour le progrès et la sécurité économique de l'État, faisant valoir que le contrôle national est inéluctable ; de plus, renoncer à ce droit mettrait en cause la volonté de la Roumanie d'appliquer le chapitre respectif du Traité de Versailles, créant un dangereux précédent. La demande est rejetée et le séquestre maintenu. En parallèle, l'administrateur de séquestre fait un plaidoyer tranchant, en faveur

d'une liquidation rapide d'U.E.G. Les efforts de C.I. Motăș n'induisent pas une action immédiate : l'Office pour la liquidation des biens appartenant aux anciens ennemis dispose seulement le 24 février 1924 la liquidation d'U.E.G. avec compensation ultérieure de ses actionnaires. Le Tribunal d'Alba Iulia nomme en 1925 un Conseil d'administration dont Ion fait partie. Quelque mois plus tard, C.I. Motăș se désiste de sa fonction d'administrateur de séquestre et en octobre 1925 est engagé par le Conseil d'Administration comme directeur général d'U.E.G.

En même temps, tenant compte que l'U.E.G. n'administre pas la totalité des gisements de gaz en Transylvanie, il y a lieu pour une structure qui puisse gérer d'autres concessions. Le cadre juridique est établi en 1924 avec la loi sur la commercialisation et le contrôle des entreprises économiques de l'État. Le 22 novembre 1925 est créée la régie mixte « Societatea Națională de Gaz Metan » (*Société Nationale de Gaz Naturel*) – SONAMETAN. Ion est élu président du Conseil d'administration (Figure 11).

Mais le Conseil d'Administration de l'U.E.G. de Budapest engage une bataille judiciaire contre la liquidation par l'État roumain. Le gouvernement roumain soutient que l'U.E.G. n'était qu'en apparence une société hongroise, puisqu'elle était à 80% sous le contrôle des capitaux allemands. Il a gain de cause dans toutes les instances nationales, mais doit néanmoins changer d'approche parce que le 17 juillet 1927, le Tribunal arbitral mixte roumano-hongrois de Paris se déclare compétent sur les procès intentés par sept autres sociétés dans une situation similaire à celle de l'U.E.G. : elles doivent être exemptées de la liquidation puisque reprises par la Roumanie en vertu des modifications territoriales. U.E.G. n'est pas liquidée, mais reste sous séquestre. La Roumanie décide alors d'utiliser le droit de rachat donné pas les Statut à l'État hongrois, qui est maintenant passé à l'État roumain. À cet effet on donne à SONAMETAN le pouvoir et les moyens pour acquérir les actions U.E.G. C'est Ion, comme président du Conseil d'administration, qui en est chargé.

Il se rend à Budapest et trouve rapidement un accord pour les actions en possession des entités privées hongroise. Le montant en francs suisses est payable en plusieurs tranches sur trois ans ; le prix est bien dans l'enveloppe désignée par le Ministère des finances. La Convention d'achats pose pourtant des problèmes : la proposition hongroise stipule que sur toute la durée des paiements les actionnaires hongrois pourront approuver en préalable l'ordre du jour des assemblées générales. Ion trouve ce contrôle excessif et inacceptable ; pour conforter les investisseurs sans péricliter le fonctionnement, il propose l'engagement de ne pas changer la structure de la société tant qu'il y a encore des paiements à faire. La proposition de Ion est acceptée et la Convention est signée le 27 octobre 1927.

Le ministère roumain comptait inclure les actions allemandes dans les dédommagements de guerre, mais l'Allemagne n'est pas d'accord. La Convention sur la dette avec l'Allemagne, négociée par Ion pratiquement en même temps, couvre, entre autres, les capitaux allemands encore non-liquidés. Elle prévoit un paiement allemand de 75 millions de marks en or ; en contrepartie, la Roumanie exemptera de liquidation les capitaux encore actifs – parmi lesquels ceux de l'U.E.G. La solution est de nouveau le rachat : les pourparlers s'engagent en 1928 entre Ion et le directeur Kurt Weigelt de la Deutsche Bank ; C.I. Motăș y participe. Ion et Kurt Weigelt sont des anciennes connaissances : ils s'étaient rencontrés auparavant à Prague, à la Conférence des États successeurs. On arrive rapidement à un accord : le prix à payer en sept ans est inférieur à celui de la transaction précédente.

Enfin, l'État hongrois exige que les actions en sa possession soient aussi rachetées pour accepter de radier la société à Budapest et de transférer son siège en Roumanie. Ion négocie un prix encore plus bas. La Convention est signée en décembre 1931. Les actifs de l'U.E.G. sont à ce moment entièrement dans la possession de SONAMETAN. Rien n'empêche plus que l'U.E.G. devienne « Societatea Româna de Gaz Metan », S.R.G. (*La société roumaine de gaz naturel*) siégeant à Bucarest dès janvier 1932. Le processus entamé en 1919 avec la séquestration des propriétés de l'U.E.G. est arrivé à sa fin.

Ion reste attaché à SONAMETAN comme président du conseil d'administration pratiquement jusqu'à l'arrivée des communistes au pouvoir.

### **5.7 Ion : La Fondation Gojdu et les missions bancaires**

Ion accepte en 1930 une dernière mission internationale au nom de l'État comme président de la commission chargée de solutionner le litige concernant la Fondation Gojdu, dont les propriétés étaient restées en Hongrie. Ion avait été boursier et plus tard réviseur financier et membre du Conseil d'administration de la Fondation. Des pourparlers longs et difficiles avec la commission hongroise et l'implication des gouvernements au pouvoir dans les deux pays produisent finalement une Convention signée par les deux parties en 1936. Le parlement roumain la ratifie sans délai, mais le parlement hongrois reporte plusieurs fois la ratification, qui n'a toujours pas eu lieu au début de la deuxième guerre mondiale. Celle-ci arrête tout progrès. Le litige est toujours ouvert.

Ion continue d'être actif au plan international surtout dans des missions liées à sa fonction à la Banque Nationale de Roumanie. Il participe aux réunions des banques d'émission de la Petite Entente, l'alliance forgée par la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et la Roumanie pour la sécurité régionale, faisant face au révisionnisme et au mouvement irrédentiste hongrois. Elle existera jusqu'à l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne hitlérienne en 1938.

À partir de 1934, Ion participe aux réunions bancaires de l'Entente Balkanique entre la Grèce, la Turquie, la Yougoslavie et la Roumanie pour la sécurité et la collaboration régionales et pour faire face à l'escalade du révisionnisme et du fascisme.

La Banque Nationale de Roumanie, avec son Gouverneur Mitiță Constantinescu et son administrateur délégué Ion Lapedatu, reçoit à Bucarest en 1936 Willem Beyen, le Gouverneur de la Banque des Règlements de Bâle, qui gère la dette de guerre allemande. Ion guide Willem Beyen dans la montagne, dans le massif de Bucegi. La banque roumaine devient membre de la Banque des Règlements (elle l'est encore). Après avoir assuré cette fonction, Willem Beyen sera ministre des affaires étrangères des Pays-Bas et proposera l'établissement de la Communauté Economique Européenne. Son buste est parmi les douze pères de l'Union Européenne exposés à Bucarest dans le parc Herăstrău (Figure 12).

### **5.8 Alexandru : Président de l'Académie Roumaine, président du Sénat**

En 1935, l'Académie Roumaine met à jour ses Statuts et ses procédures. Il y a des élections pour différentes fonctions et Alexandru est élu Président pour une période de trois ans. Dans cette fonction, il réussit, entre autres, d'obtenir les financements nécessaires pour édifier le nouveau local de la bibliothèque qui est en fonction aujourd'hui encore. À la fin de son mandat, il est élu et réélu secrétaire, fonction qu'il va exercer jusqu'en 1948, quand le régime communiste remplacera l'Académie Roumaine par l'Académie de la République Populaire Roumaine et épurera ses rangs.

Alexandru est nommé ministre d'État, puis revient aux Ministère des cultes et des arts. Il devient sénateur de droit en 1936 et la même année il est élu président du Sénat. Il prépare des lois pour la nomination de métropolitains dans les nouvelles provinces, pour la salarisation des représentants des cultes etc. En 1936, Alexandru souffre un infarctus. Il survit, mais réduit son engagement dans la branche exécutive, continuant quand-même dans celle législative.

### **5.9 Les dernières années de paix**

En 1936, le professeur Ioan Lupaș, personnalité marquante de la génération de la Grande Union et ami proche des frères Lapedatu, lance l'idée d'une festivité pour célébrer leur 60<sup>ème</sup> anniversaire. Les cérémonies ont lieu à Brașov. La réponse est extraordinaire : les représentants de la ville, des institutions nationales, du haut clergé, des organismes financiers et des institutions culturelles se rassemblent pour honorer les deux personnalités. Un volume de plus de 1000 pages est imprimé comme hommage pour marquer l'événement. Les deux frères ont toutes les raisons pour regarder avec contentement ce qu'ils avaient achevé dans le passé et avec confiance ce qu'ils pouvaient espérer pour l'avenir. Ion est en particulier touché par un article dans la revue de l'association touristique hongroise « Enczian » qui le décrit comme un touriste consacré, bien connu à Brașov, qui fait des excursions avec tout le monde, indifféremment de nationalité, rang et classe sociale ; il parle avec

chacun dans sa langue et n'a que des mots amicaux pour tous. Ion leur répond par une lettre de remerciement en hongrois.

Vers la fin des années '30, la Roumanie était devenue un des pays prospères de l'Europe et du monde, en voie de progrès sur tous les plans. L'année 1938 marque l'apogée de l'économie. Le développement industriel est en plein essor. La monnaie est forte et sa couverture en or est bien au-delà des montants nécessaires. La culture est florissante.

Cet énorme effort de construction d'à peu près deux décennies ne peut être attribué à une personne seule, ni même à un petit groupe. C'est le travail de toute une génération. L'évolution du pays repose sur de nombreuses contributions comme celles des frères Lapedatu. Il y a les noms bien connus, comme ceux du Roi Ferdinand et de la reine Marie, ou bien des Premiers Ministres comme les frères Brătianu ou Maniu; mais il y a surtout des industriels, financiers, savants, artistes et politiciens, des personnes publiques et privées plus ou moins connues qui ont fait avancer le pays, chacun dans son domaine ; puis il y a les innombrables anonymes qui ont travaillé dur pour un pays meilleur et une meilleure existence.

Dans ce contexte, la vie, les actions et les contributions des frères Lapedatu sont exemplaires pour ce qu'il y avait de bien, de progressiste, de sérieux et de réussi dans la Roumanie d'entre les deux guerres : une période mythique, dont l'histoire est encore à écrire.

Et qui se termine malheureusement avec fracas.

## **6. Dans les tourbillons de l'histoire**

Tout n'est pas en ordre à la fin des années trente, ni en Roumanie, ni en Europe, ni dans le monde. Les frères Lapedatu voient monter les forces menaçant l'ordre pour lequel ils avaient tant travaillé. Ion est à Rome en 1922, à la première conférence des États successeurs, quand il est témoin des manifestations des travailleurs demandant jour après jour la démission du gouvernement Giolitti, dispersées à force de jets d'eau et charges de cavalerie. Il voit aussi une manifestation du mouvement fasciste, causée par la visite de Mussolini à Rome, qu'il qualifie de plutôt ridicule : il y avait à peine 2-300 participants qui l'accompagnaient de la gare vers le centre, semblable aux manifestations de sympathie que les étudiants bucarestois faisaient à leur orateur préféré. Mais les mouvements extrémistes entament une période de croissance et prolifèrent même en Roumanie. En 1933, Alexandru est Ministre d'État dans le gouvernement I.G. Duca : le Journal du Conseil des Ministres publié le 9 décembre 1933 déclare hors la loi et dissout le groupement politique appelé initialement « Légion de l'Archange Michel », devenue la « Garde de fer ». Alexandru appose sa signature sur la décision, tout comme ses collègues du gouvernement (Figure 13). Par la suite, le premier ministre est assassiné le 29 décembre dans la gare de Sinaia. Malheureusement, ni le geste courageux du gouvernement, ni l'opposition décidée manifestée par d'autres personnalités et hommes politiques, n'a pas empêché la montée en puissance du mouvement. Il accèdera finalement au pouvoir, même si seulement pour une brève période.

Pendant sa présidence de l'Académie, Alexandru bloque la candidature du Général Ion Antonescu, nommé en 1937 par la section scientifique comme candidat pour remplir une vacance. Le Roi reçoit Alexandru en audience, comme d'habitude avant une session plénière, et lui pose la question s'il n'y avait pas d'autres généraux méritant les palmes académiques avant Antonescu, comme Prezan ou Averescu. Alexandru, qui est du même avis, décide de reporter toutes les nouvelles élections pour l'année suivante en prétextant qu'il y avait deux vacances récentes dans la section d'histoire pour lesquelles il n'y avait pas le temps d'organiser la nomination des candidats. Surprenant, c'est Nicolae Iorga qui est d'accord de reporter les historiens, mais demande avec force que la candidature d'Antonescu soit soumise au vote en plénum, pour qu'elle soit rejetée. Il justifie son acharnement par la crainte de l'ascension d'Antonescu, déclarant à quelques proches : « Quand il sera au pouvoir avec ses légionnaires, il ne vous feront rien, mais moi, ils vont me fusiller ». Malheureusement, ses appréhensions se sont avérées plus que justifiées : il est assassiné le 27 novembre 1940, en même

temps que Virgil Madgearu, quand l'« État National-Légionnaire » est au pouvoir avec Antonescu comme « Conducător » (l'équivalent de *Führer* en roumain).

Le fascisme allemand déclenche la guerre et signe avec l'Union Soviétique le pacte Ribbentrop-Molotov du 23 août 1939 ; son annexe contient l'accord pour retracer des frontières. L'Union Soviétique envoie un ultimatum à la Roumanie et occupe la Bessarabie et la Bucovine de Nord, annulant pratiquement le Traité de Paris (que d'ailleurs elle n'avait jamais reconnu). La Hongrie demande la révision du traité de Trianon ; le second arbitrage de Vienne lui accorde le nord de la Transylvanie. L'Université de Cluj déménage précipitamment pour Sibiu ; en même temps plus de 200.000 de réfugiés roumains doivent quitter leurs domiciles en catastrophe. L'œuvre de la génération de la Grande Union semble démantelé après seulement vingt ans.

La Roumanie garde la neutralité pendant la première année de guerre, mais elle s'engage du côté de l'Allemagne espérant récupérer la Bessarabie. Le 22 juin, au déclenchement de l'opération Barbarossa, le maréchal Antonescu, qui s'était débarrassé des légionnaires et se trouvait seul au pouvoir, s'adresse aux troupes roumaines : « Soldats, je vous ordonne, passer le Prut<sup>12</sup> !... Libérez du joug rouge du bolchévisme nos frères sous occupation ». L'offensive réussit dans une première phase, mais l'Armée Rouge reprend le dessus et en 1944 approche la frontière orientale de Roumanie.

Ion est alors vice-gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie. Il s'implique dans la mise à l'abri du trésor. Dans des discussions et même dans ses notes écrites il demande au gouvernement d'assumer la responsabilité qui est la sienne et prendre les décisions politiques nécessaires (un abri dans le pays ? un transfert à l'étranger ? si oui, où ?), pour que la Banque puisse ensuite assumer sa responsabilité et organiser l'exécution de ces décisions. Finalement, le trésor est caché dans des grottes près du monastère Tismana. Il survit mieux aux dangers des dernières années de guerre et de l'occupation soviétique que le trésor envoyé en Russie lors la guerre précédente - partiellement accompagné par Alexandru - dont la restitution reste un sujet de litige aujourd'hui encore.

Face au refus du maréchal Antonescu d'envisager un armistice quand des troupes soviétiques sont déjà entrées en Roumanie, le Roi ose un coup d'État : Antonescu est arrêté et le Roi annonce le 23 août 1944 la cessation des hostilités et le commencement des pourparlers avec l'Union Soviétique et ses alliés en vue d'un armistice. La réaction des Roumains est plutôt positive. Ion est à Sibiu en ce moment, tout comme la famille du chirurgien Prof. Dr. Alexandru Pop, marié avec la sœur du gendre de Ion, qui s'y était réfugiée depuis Cluj à la suite du deuxième arbitrage de Vienne. À dix heures du soir Ion entend le communiqué du Roi à la radio et rejoint tout de suite la famille Pop pour trinquer pour la paix.

Le changement de gouvernement a un effet direct sur Ion. Il avait été démis fin avril 1944 de son poste de vice-gouverneur et membre du conseil d'administration de la Banque Nationale à la suite d'un décret du maréchal Antonescu limitant à 65 ans l'âge des administrateurs. Il est invité maintenant chez le Ministre des finances qui l'informe que le décret est annulé et lui demande de réintégrer la Banque Nationale comme Gouverneur. Ion hésite. Les chefs du Parti libéral et du Parti national-paysan lui conseillent d'accepter, mais Ion se rend bien compte que dans la situation politique volatile du pays c'est une fonction passagère avec peu de chances d'influencer les événements. Son sentiment du devoir l'emporte ; il accepte la nomination et s'engage à fond pour stabiliser la monnaie.

La Banque commence à retirer de la circulation la monnaie « de guerre » imprimée en Union Soviétique utilisée par l'Armée Rouge. Des unités roumaines rejoignent l'Armée Rouge et participent à la libération de la Transylvanie ; la banque retire la monnaie hongroise en Transylvanie du Nord.

Mais sous la pression soviétique, un gouvernement contrôlé par Moscou est formé le 6 mars 1945 avec le Dr. Petru Groza comme premier ministre. L'installation d'un gouvernement prosoviétique a un effet

---

<sup>12</sup> Le Prut est la rivière séparant le Bessarabie du reste de la Moldavie, qui en ce moment marque la frontière entre la Roumanie et l'U.R.S.S

positif immédiat pour le pays : le 10 mars est publiée la décision de Staline de lui transférer l'administration de la Transylvanie de Nord. Les pourparlers de paix d'après la fin de la guerre vont effectivement entériner la perte par la Roumanie de la Bessarabie et de la Bucovine du nord en faveur de l'U.R.S.S. et du Quadrilatère en faveur de la Bulgarie, mais la frontière ouest sera pratiquement restaurée : la Roumanie conservera la Transylvanie, le « Partium » et le Banat de Timișoara.

De l'autre côté, l'instauration du régime communiste apporte des souffrances pour tout le pays. Les frères Lapedatu ne seront pas épargnés.

Groza et Ion se connaissent bien : ils ont été des collègues d'études à Budapest et ils avaient été tous les deux ministres dans le gouvernement Averescu. Mais Groza ne protège pas vraiment Ion : quelques jours seulement après la mise en place du gouvernement Groza on demande à Ion de démissionner de sa fonction de Gouverneur. Ion est coopté immédiatement comme administrateur par le nouveau Gouverneur qui apprécie sa compétence. Un des derniers actes de Ion en cette qualité est de tenir le discours d'inauguration à l'ouverture du refuge de montagne « Gura Diham », appartenant à la Banque Nationale.

Mais il ne reste pas à la Banque pour longtemps : en 1948 on lui demande la démission. La même année, Alexandru et Ion sont épurés de l'Académie Roumaine, comme la plupart des académiciens. Sous prétexte qu'ils ont des revenus de leurs propriétés on leur coupe les retraites comme professeurs universitaires ; à Ion aussi celle de Gouverneur de la Banque National. Leurs propriétés sont nationalisées. Vers la fin de leur vie, on ne leur laisse aucun moyen de subsistance et doivent être pris en charge par la famille. Dans l'appartement d'Ion on attribue les chambres à d'autres personnes ; il déménage et est hébergé par la famille de sa fille.

Alexandru et Ion anticipent que leur époque sera effacée des livres d'histoire et ils se mettent d'accord pour écrire leurs mémoires. Le 28 novembre 1948, Ion adresse une lettre à sa fille Pica : *Ma très chère Pica, maintenant, à la fin de ma vie, je peux constater que mon travail d'à peu près 50 ans dans la vie publique de Transylvanie et Roumanie est anéanti. Car qu'est-ce qu'il reste des institutions pour lesquels j'ai travaillé toutes ces années ? Qu'est-ce qu'il reste d'Albina, pour la consolidation de laquelle j'ai œuvré pendant presque 30 ans ? Elle a été démantelée. Qu'est-ce qu'il reste de « Prima Ardeleană », à laquelle j'ai, pour ainsi dire, donné vie et que j'ai dirigée pendant plus de 40 ans, ayant un développement qui ne me semblait pas possible même dans mes moments d'optimisme les plus audacieux ? Elle aussi a été démantelée. Qu'est-ce qu'il reste de « Solidaritatea » ? Elle a existé par mon initiative et grâce à l'organisation que je lui ai donnée pratiquement tout seul... Elle est tombée en désuétude... De mes revenus, j'avais gardé suffisamment pour t'assurer une vie modeste et sobre. Mais ce patrimoine est presque entièrement perdu. Je ne peux rien te laisser pour les jours difficiles qui t'attendent. Je regrette que le destin soit si cruel avec toi et avec moi. Je te laisse les notes suivantes... tu y trouveras le souvenir d'une vie gaspillée. Garde-les tant que tu pourras pour toi et tes enfants.*

C'est une fin de vie dans le désespoir, mais ça ne semble pas suffire. Toute l'élite est peu à peu éliminée physiquement, sous différentes raisons ou prétextes. Les demeures sont perquisitionnées, mais chez les frères Lapedatu on ne trouve rien d'incriminant. Dans la nuit du 5/6 mai 1950 a lieu la fameuse rafle des dignitaires. Alexandru est arrêté. Le lendemain, sa femme de ménage vient chez Ion lui disant toute en pleurs, que « Monsieur le ministre » lui avait dit avant de sortir avec le gens qui l'ont emporté : « Lina, apporte le livre ouvert sur mon bureau à mon frère, parce que c'est à eux ». C'est comme ça que la famille apprend son arrestation. Le 30 août, Alexandru meurt dans la prison de Sighet, tristement célèbre comme lieu de souffrance et de torture, à la suite d'une dératisation avec les portes et fenêtres fermées : son asthme et son cœur affaibli après l'infarctus ne lui ont pas permis de survivre. Ion est épargné parce qu'il est immobilisé dans son lit à la suite d'un accident de bus après la descente des montagnes de Păltiniș, qui lui a causé une grave blessure à la colonne vertébrale. Il meurt dans son lit de malade quelques mois plus tard, le 24 mars 1951.

La génération de la Grande Union est pratiquement anéantie et son œuvre semble annihilée.

## 7. La récupération

La Roumanie reste pendant plus de quarante ans sous le régime communiste. La mémoire des prédécesseurs est peu à peu effacée : la propagande communiste domine l'écriture de l'histoire et les parents évitent de parler des grands-parents devant les enfants, craignant que des indiscretions infantiles puissent mettre leur liberté et même leur vie en péril.

Mais il est difficile de comprendre le pays sans faire référence aux actions définitives et structurantes de la génération de la Grande Union. C'est ainsi que certains historiens commencent à étudier et, profitant de quelques rares moments de dégel, à publier même des fragments choisis des écrits de cette époque, parmi lesquels ceux de la famille Lapedatu :

- d'abord une sélection des œuvres du père des jumeaux, le poète et écrivain patriote Ioan Al. Lapedatu, mort, hélas, trop jeune, éditées en 1976 par Dumitru Vatamaniuc et publiées dans la collection « Restituiri » (*Restitutions*) coordonnée par Mircea Zaciuc à la maison d'éditions « Dacia » de Cluj ;
- ensuite dans les années '80 des études par Ioan Opris sur Alexandru, qui par son implication dans la politique culturelle est plus visible dans la vie publique ; c'est aussi Ioan Opris qui édite les mémoires de Alexandru ;
- finalement les mémoires et souvenirs de Ion édités et publiés par Ioan Opris après la chute du régime communiste en 1989, de même que ses « Dernières Notes » découvertes dans les dossiers de la « Securitate ».

Graduellement, les frères Lapedatu deviennent plus visibles. Madame Mica Macavei, née Lapedatu, la fille de Alexandru, fait don de la maison de son père à Cluj à la « Fundația Colegiul European » (*Fondation le Collège Européen*) pour établir « Așezământul Cultural Alexandru Lapedatu » (*L'établissement culturel Alexandru Lapedatu*). Grâce à l'initiative de Ioan Opris, le 130<sup>ième</sup> anniversaire de la naissance des deux frères est célébré en 2006 au Musée Régional d'Histoire de Brașov. La salle de lecture des Professeurs à la Bibliothèque de l'Université de Cluj porte le nom « Alexandru Lapedatu ». Il y a une rue à Săcele nommée Alexandru Lapedatu. L'Université de Cluj a organisé deux symposiums d'histoire et civilisation bancaire « Ion I. Lapedatu ». Il y a une salle de conférences à la filiale de Cluj de la Banque Nationale portant le nom « Ion I. Lapedatu ». Le 17 juin 2014, le Sénat Roumain fête 150 ans d'existences et garde une minute de silence pour ses présidents morts sous le totalitarisme, dont Alexandru I. Lapedatu (Figure 14). Les frères Lapedatu sont inclus dans l'exposition « Les grandes personnalités de la Grande Union » du Centre Culturel Roumain de New York aux États-Unis le 1-31 décembre 2015.

Les descendants des deux frères et leurs familles ont créé la « Fondation Lapedatu » pour continuer la tradition familiale. La présidente de la Fondation, Ioana Alexandra Wild, la fille de Pica Lapedatu et petite-fille de Ion, et le vice-président Dr. Dan Macavei, fils de Mica Lapedatu, petit-fils de Alexandru se sont expatriés en Allemagne dans les années '80, ce qui ne les empêche pas d'assurer une activité plutôt soutenue de la Fondation. Un des premiers projets a été d'établir la présence de la Fondation Lapedatu sur Internet ([www.lapedatu.com](http://www.lapedatu.com)) et sur Facebook (Fundatia Lapedatu).

Grâce au soutien chaleureux de Ana Blandiana et Romulus Rusan et de leur Fondation « Academia Civică », les mémoires des frères Lapedatu et des études consacrées à leurs vies et à leurs œuvres contribués par la Fondation Lapedatu ont été les premières publications de la bibliothèque virtuelle sur le site du « Mémorial des victimes du communisme et de la résistance » (Figure 15). Par ailleurs, la Fondation Lapedatu aide la « Casa Sfântul Iosif » (*Maison Saint Josef*) abritant des orphelins et fonctionnant comme internat à Odorheiu Secuiesc ; accorde des bourses aux élèves des Collèges Nationaux « Andrei Șaguna » de Brașov et « Sfântul Sava » de Bucarest ; et supporte les publications des écrits et sponsorise des événements commémorant les frères Lapedatu et leur génération.

L'intérêt pour la vie et les contributions des frères Lapedatu continue d'augmenter. Leur 140<sup>ième</sup> anniversaire a suscité une attention inattendue. Elle a été marquée par :



- une émission numismatique de la Banque Nationale de Roumanie commémorant trois Gouverneurs dont Ion I. Lapedatu en avril 2016 (Figure 16) ;
- une session commémorative à l'Académie Roumaine le 12 septembre 2016 ; les communications présentées par Acad. Aurel-Ioan Pop, recteur de l'Université Babeş – Bolyai de Cluj-Napoca, et par Acad. Mugur Isărescu, Gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie, ont été publiées sur Internet (Figure 17) ;
- une évocation à la Fondation « Academia Civică » le 14 septembre 2016 (Figure 18) ;
- l'exposition curée par Prof. Univ. Ioan Oprea, initiée au Musée de la Civilisation Urbaine de Braşov (Figure 19) ; au vernissage de 30 septembre présidé par Dr. Ligia Fulga, le directeur du Musée, on a lancé l'album « Les frères Lapedatu. Histoire et Finances » (Figure 20) ; l'exposition se déplacera dans d'autres centres culturels de Transylvanie ;
- la conférence du Prof. Univ. Ioan Oprea « Personnalités du Collège Şaguna dans l'élite roumaine : les frères Alexandru et Ion Lapedatu » le 18 novembre 2016 (Figure 21) ;
- et l'article commémoratif sur Ion I. Lapedatu par Acad. Mugur Isărescu apparu dans le numero du décembre 2016 de la revue « Magazin Istoric ».

Ce texte, qui n'est qu'une version un peu plus élaborée de la conférence présentée à la Maison Roumaine de Paris le 8 octobre 2016, s'inscrit dans cette même série (Figure 22).

Les frères Lapedatu sont une fois de plus destinés à personnaliser de manière exemplaire des courants essentiels de la vie nationale : en l'occurrence, la récupération de toute une période historique d'importance capitale dans le devenir du pays. On peut anticiper que l'époque d'entre les deux guerres deviendra – si elle ne l'est déjà - l'objet d'études continues et approfondies pour comprendre les actions qui ont permis en plus ou moins vingt ans d'assembler des débris des Empires effondrés pour construire un pays et un État plutôt moderne. L'action de la génération de la Grande Union a permis à la Roumanie de progresser et d'atteindre son apogée économique, social et politique vers 1938. Le progrès a été brutalement arrêté, suivi pendant un demi-siècle par la dictature, le fascisme, la deuxième guerre mondiale et le communisme.

Aujourd'hui, la Roumanie est en train de se forger une nouvelle identité dans un contexte européen, nettement plus favorable, en relevant les anciens défis mais aussi les nouveaux qui se manifestent dans notre monde globalisé : l'histoire de la génération de la Grande Union offre une référence et une source d'inspiration.

## 8. Annexe

### 8.1 Alexandru : Note biographique

Historien, géographe, professeur, homme politique et homme d'Etat roumain.

- Né le 14 septembre 1876 à Cernatul Săcelelor, près de Braşov. Frère jumeau de Ion I. Lapedatu
- Licence en histoire et géographie de l'Université de Bucarest
- Secrétaire de la Commission des monuments historiques (1904-1919) et de la Commission historique de Roumanie (1911-1919) ; plus tard président de la Commission des monuments historiques
- Parmi les accompagnants du deuxième transport du trésor de Roumanie à Moscou en juillet 1917
- Militant pour l'union de la Transylvanie avec la Roumanie. En 1918 à Odessa cofonde le Comité National des Roumains Réfugiés de l'Autriche-Hongrie dont il est élu vice-président, puis président
- Membre des délégations roumaines à la Conférence de paix de Paris (1919-1920) et à la Conférence de Gênes en vue de la reconstruction économique et financière de l'Europe (1922)
- Professeur à la Faculté de Lettres et Philosophie de l'Université de Cluj (1919-1938). Il apporte des contributions importantes à la recherche sur l'histoire ancienne des Roumains
- Fondateur et directeur de l'Institut d'Histoire Nationale de Cluj (1920-1938), avec Ioan Lupaş
- Directeur général des Archives de l'État (1923)
- Membre du Parti National Libéral. Membre du Front de la Renaissance Nationale
- Député et sénateur à plusieurs reprises. Sénateur de droit depuis mars 1936, président du Sénat (16 novembre 1936 - 20 mars 1937)
- Ministre des Cultes et des Arts : 30 octobre 1923 – 27 mars 1926, Gouv. Ion I.C. Brătianu ; 4 – 20 juin 1927, Gouv. Barbu A. Ştirbey ; 22 juin 1927 – 3 novembre 1928, Gouv. Ion I.C. Brătianu ; 9 juin – 1 octobre 1934, Gouv. Gheorghe Tătărescu ; 2 octobre 1934 – 29 août 1936, Gouv. Gheorghe Tătărescu. Auteur des lois sur l'élévation de l'Église orthodoxe roumaine au rang de patriarchie ; sur le régime général des cultes ; sur l'organisation des théâtres nationaux.
- Ministre d'État : 14 novembre 1933 – 29 décembre 1933, Gouv. Ion Gh. Duca, cosignataire du décret mettant hors la loi l'organisation d'extrême droite « La Garde de Fer » ; 30 décembre 1933 – 3 janvier 1934, Gouv. Constantin Angelescu, 5 janvier - 9 juin 1934, Gouv. Gheorghe Tătărescu
- Ministre secrétaire d'État : 29 août 1936 – 14 novembre 1937, Gouv. Gheorghe Tătărescu
- Membre correspondant (26 mai 1910), membre titulaire (10 octobre 1918), secrétaire général (30 mai 1939 – 7 juin 1948), vice-président (31 mai 1934 – 31 mai 1935; 3 juin 1938 – 30 mai 1940) et président (31 mai 1935 – 3 juin 1938) de l'Académie Roumaine. Epuré le 9 juin 1948, il est remis en droit comme membre titulaire de l'Académie Roumaine le 3 juillet 1990
- Arrêté le 4/5 mai 1950 et emprisonné à Sighet. Mort en prison le 30 août 1950.

### 8.2 Ion : Note biographique

Banquier, financier, professeur, homme politique et homme d'Etat roumain.

- Né le 14 septembre 1876 à Cernatul Săcelelor, près de Braşov. Frère jumeau d'Alexandru I. Lapedatu
- Licence en économie de l'Université de Budapest
- Directeur de la Banque « Ardeleana » en 1906, puis initiateur et directeur général de la Banque Générale d'Assurance en 1911
- Membre du Conseil d'administration de la banque « Albina », de la banque « Prima Ardeleană », de la Société Roumaine de Gaz Naturel etc.
- Créateur et secrétaire de l'association des banques roumaines de Transylvanie « Solidaritatea »
- Délégué à la Grande Assemblée Nationale d'Alba Iulia le 1 décembre 1918 qui décide l'Union de la Transylvanie avec la Roumanie. Élu membre dans le Grand Conseil National et nommé Secrétaire Général du Secteur des finances dans le Conseil Dirigeant de la Transylvanie, du Banat et des régions roumaines de la Hongrie
- Initiateur et rapporteur de la Banque Agraire pour accompagner la réforme agraire de 1920

- Assesseur dans le sénat, épitrope du consistoire de l'archidiocèse Sibiu (1912-1921) et membre du Consistoire métropolitain de la Transylvanie depuis 1921
- Membre de la délégation roumaine à la Conférence Internationale de Bruxelles (1920). Président de la Commission de liquidation des affaires financières publiques et privées entre la Roumanie et la Hongrie, devenue la Mission Financière et Économique à Budapest (1920 – 1921) et suivie par la Conférence roumano-hongroise de Bucarest où il participe comme membre du Comité économique et financier (1923 – 1924)
- Membre des délégations roumaines aux Conférences des Pays Successeurs de l'Autriche-Hongrie (1921 – 1924)
- Professeur titulaire de la Chaire de finances publiques et privés de l'Académie de Hautes Études Commerciales et de l'Industrie de Cluj (aujourd'hui incluse dans l'Université Babeş – Bolyai comme Faculté des sciences économiques et de la gestion des affaires) (1922 – 1938)
- Membre du Parti National Roumain de Transylvanie. Après 1927, sans affiliation politique
- Député et sénateur à plusieurs reprises
- Ministre des finances (30 mars 1926 – 19 mars 1927)
- Auteur et, le 10 novembre 1928, signataire de la première Convention économique entre la Roumanie et l'Allemagne, qui solutionne les litiges et permet à la Roumanie d'obtenir des emprunts de stabilisation monétaire
- Membre honoraire de l'Académie Roumaine (1936). Épuré le 9 juin 1948, il est remis dans ses droits comme membre titulaire de l'Académie Roumaine le 3 juillet 1990
- Nommé directeur de la Banque Nationale de Roumanie en 1928, puis administrateur délégué, Vice- Gouverneur et Gouverneur (30 septembre 1944 – 14 mars 1945)
- Mort à Bucarest le 24 mars 1951.

## 9. Figures



Figure 1. Famille Lapedatu à Glâmboaca



Figure 2. La maison natale de Cernatu, commune Săcele, près de Braşov



Figure 3. Étudiants proches de la Ligue culturelle : Vasile Pârvan, Ioan Scurtu, Ilarie Chendi, Mihail Sadoveanu, Alexandru I. Lapedatu et St. O. Iosif



Figure 4. Le conseil d'administration de la Banque Générale d'Assurance (Ion I. Lapedatu assis, deuxième de droite)



Figure 5. Alexandru obtient la citoyenneté roumaine le 25 mai/7 juin 1913



Figure 6. Laissez-passer de Ion comme Secrétaire Général du Secteur de finance du Conseil Dirigeant



Figure 7. Les lois sur l'organisation de l'Église orthodoxe et de la Patriarchie signées par Alexandru I. Lapedatu

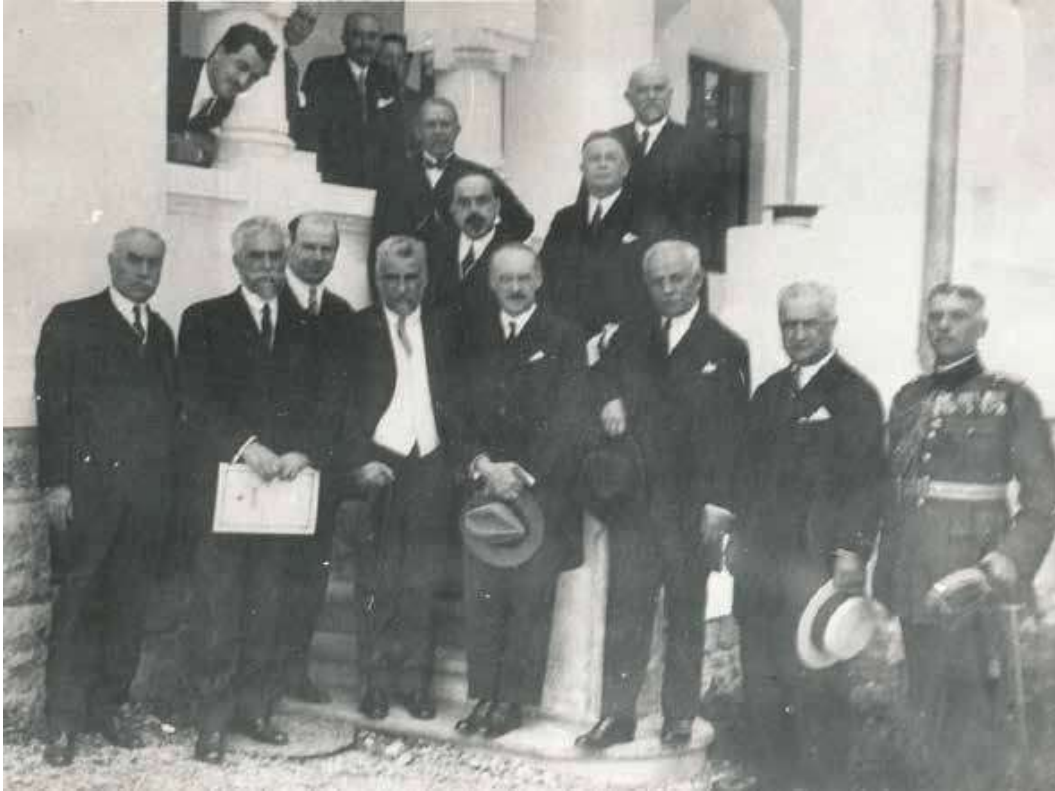


Figure 8. Le gouvernement Barbu Stirbey le 22 juin 1927. Alexandru I. Lapedatu est remis en fonction de ministre des cultes et des arts



Figure 9. L'Article 22 de la Constitution de 1923 et la couverture du volume sur la grande discussion parlementaire au sujet de la loi des cultes



Figure 10. Le gouvernement Averescu, le 30 mars 1926. Ion I. Lapedatu est ministre des finances.



Figure 11. Le Conseil d'administration de la Société Roumaine de Gaz Naturel (Ion I. Lapedatu premier à gauche)





Figure 12. L'arrivée de Willem Beyen à Bucarest en 1936 (Ion I. Lapedatu premier à gauche), et son buste dans le parc Herăstrău



Figure 13. Décret mettant « La Garde de Fer » hors la loi, cosigné par Alexandu I. Lapedatu



Figure 14. Le Sénat Roumain à l'anniversaire de 150 ans d'existence garde une minute de silence pour ses présidents victimes du totalitarisme, dont Alexandru I. Lapedatu

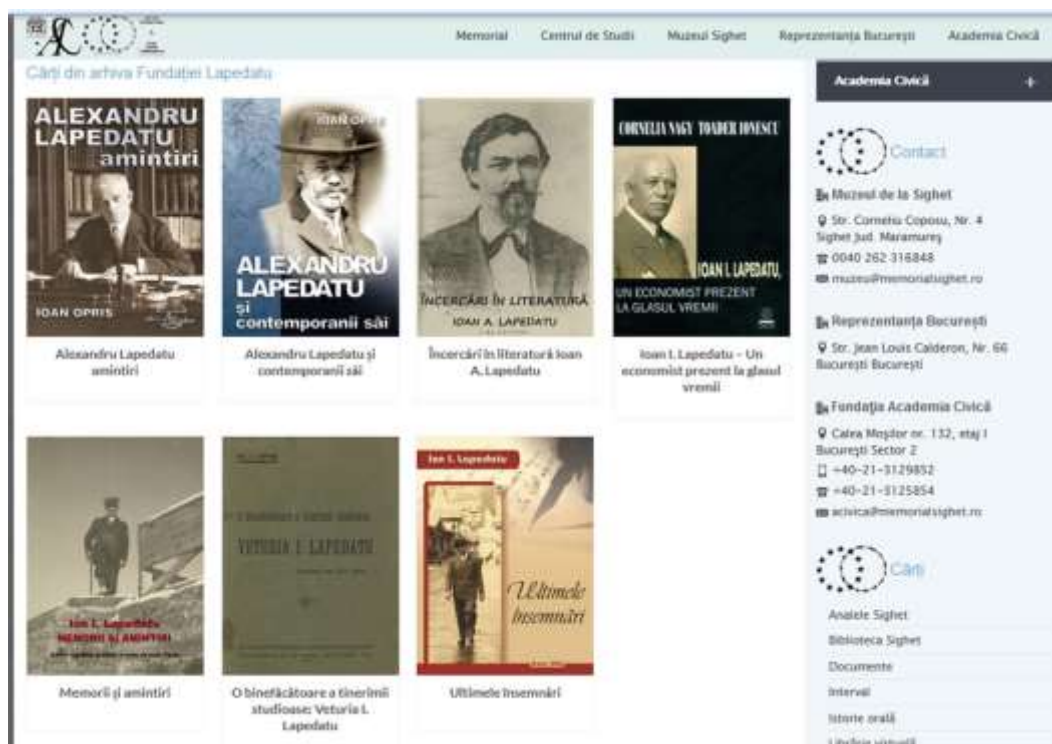


Figure 15. Publications par et sur les frères Lapedatu dans la Bibliothèque virtuelle du Mémorial des victimes du communisme et de la résistance, Fundația Academia Civică



Figure 16. Émission numismatique de la Banque Nationale de Roumanie commémorant trois Gouverneurs dont Ion I. Lapedatu (avril 2016)



Figure 17. Session commémorative de communications de l'Académie Roumaine du 12 septembre 2016 dédiée aux frères Lapedatu



Figure 18. Evocation des frères Lapedatu au Mémorial des victimes du communisme et de la résistance le 14 septembre 2016. Intervenants : Ana Blandiana, Romulus Rusan, Tudor Dunca, Andreas Wild, Delia Oprea.



Figure 19. L'Exposition « Personnalités de Braşov dans l'élite roumaine. Les frères Alexandru et Ion Lapedatu à leur 140<sup>ième</sup> anniversaire », Musée de la Civilisation Urbaine de Brasov, le 30 septembre 2016



Figure 20. L'Album « Les frères Lapedatu. Histoire et finances », Editions „Oscar Print” (ISBN 978-973-668-435-7)



Figure 21. Conférence du Prof. Ioan Oprea, le leader de la recherche historique sur les frères Lapedatu, dans la Salle festive du Collège National « Andrei Șaguna » le 18 novembre 2016



Figure 22. Conférence de la « Fondation Lapedatu » à La Maison Roumaine, Paris, le 8 octobre 2016.

## Contents

1. Introduction : l'État « moderne ».....	1	5.5 Ion : Ministre des finances, Convention avec l'Allemagne et stabilisation monétaire .....	16
2. Le contexte historique .....	1	5.6 Ion : Les ressources énergétique du pays .....	18
2.1 Le Royaume de Roumanie .....	1	5.7 Ion : La Fondation Gojdu et les missions bancaires.....	20
2.2 Trois nations et quatre confessions	2	5.8 Alexandru : Président de l'Académie Roumaine, président du Sénat.....	20
2.3 Les avancements.....	2	5.9 Les dernières années de paix.....	20
2.4 Le dualisme.....	3	6. Dans les tourbillons de l'histoire .....	21
2.5 Les frères Lapedatu .....	4	7. La récupération.....	24
3. Les origines, le progrès.....	5	8. Annexe.....	26
3.1 Le père : Ioan Al. Lapedatu.....	5	8.1 Alexandru : Note biographique.....	26
3.2 L'enfance et l'adolescence .....	5	8.2 Ion : Note biographique .....	26
4. Avant la Grande Union.....	6	9. Figures .....	28
4.1 Alexandru : La commission et le bulletin des monuments historiques.....	6		
4.2 Ion : « ASTRA ».....	7		
4.3 Ion : « Solidaritatea ».....	7		
4.4 Ion : La Banque Générale d'Assurance .....	8		
4.5 Le début de la Grande Guerre .....	9		
4.6 Alexandru : Le trésor de Roumanie à Moscou .....	9		
4.7 Alexandru : Le comité national des réfugiés roumains et la préparation de la paix	10		
4.8 La fin de la Grande Guerre et la Grande Assemblée Nationale d'Alba Iulia ..	11		
4.9 Les pourparlers de paix et les dernières hostilités.....	11		
4.10 La « Grande Roumanie ».....	12		
5. Travailler pour édifier un État.....	12		
5.1 Ion : La Banque Agraire.....	12		
5.2 Alexandru et Ion : l'Université de la Dacie Supérieure.....	13		
5.3 Alexandru : Ministre des cultes et des arts, le régime général des cultes .....	13		
5.4 Alexandru : La loi des théâtres nationaux et la promotion culturelle .....	15		